



Projet Educatif et Pédagogique

ASSOCIATION LES PETITS MONTAGNARDS

03/09/2018

Table des matières

Introduction.....	3
I. Projet Educatif.....	4
Présentation de la structure	4
Intentions éducatives de l'association	5
Organisation de l'encadrement	8
1. La composition de l'équipe	8
2. L'équipe éducative.....	9
3. Rôle et devoirs de chacun	10
4. La charte de l'animateur	12
5. L'accompagnement des stagiaires	14
Connaissance du public	15
1. L'enfant de 3 à 6 ans	15
2. L'enfant de 6 à 12 ans.....	17
3. L'accueil de la différence	19
4. Autorité, limites et sanctions.....	19
II. Projet Pédagogique	21
Les objectifs pédagogiques	22
Pédagogies et méthodes utilisées.....	25
1. Le jeu et la notion de jeux coopératifs.....	25
2. L'expérimentation de l'autonomie et Montessori	27
3. La place de l'imaginaire.....	27
4. La participation des enfants.....	28
5. L'expérimentation du Vivre ensemble.....	29
L'éducation à l'environnement au cœur du fonctionnement	30
L'évaluation	32
1. Les outils	32
2. La démarche d'évaluation	32
3. Les indicateurs d'évaluation.....	33
III. Projet de Fonctionnement	34
L'accueil de loisirs.....	34
1. Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs	34
2. Le public	39
3. Le projet d'animation	39
L'accueil périscolaire.....	41
1. Le fonctionnement de l'Accueil périscolaire	41
2. Le public	43
3. Le projet d'animation	43
Consignes de sécurité	44
1. Les sorties	44
2. Les transports	47
3. Les accidents et la bobologie	48
Conclusion	50

Introduction

Le projet peut se définir comme une représentation collective de ce qui est souhaité par ceux qui le construisent.

Il nous permet d'avoir une vue sur une certaine fin, avoir un but déterminé. Cette vue est indispensable parce qu'elle montre la direction à suivre mais elle ne suffit pas à la détermination de l'action. Elle a besoin d'être programmée, construite, définie, précisée.

Après un moment de travail, de modifications et de maturation, voici notre projet éducatif et pédagogique rédigé en équipe (les administrateurs, les bénévoles, les salariés). Il présente notre vision de l'éducation populaire pour des enfants qui sont des adultes en devenir.

Nous savons qu'accueillir un enfant en dehors de son cocon familial, c'est d'abord lui créer un lieu d'accueil avec des repères lui garantissant une sécurité affective, morale, psychologique et physique. Nous avons fait le choix d'un lieu coloré et porteur de laïcité, de solidarité, de partage, de civisme et d'égalité.

Nous avons créé ce projet éducatif à notre image : précis et concret. Ce projet est un moyen, un outil au service de nos intentions éducatives afin de favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant. Nous souhaitons que ce projet soit un outil précieux pour l'équipe afin qu'elle construise des projets à la fois ambitieux et réalistes.

Il nous est indispensable de développer et d'améliorer les services rendus, de favoriser l'intégration et l'épanouissement de tous, tout en luttant contre l'exclusion et les inégalités sociales. Ce document est l'expression de nos objectifs en termes d'organisation humaine et matérielle adaptée aux moyens qui sont à la disposition de notre équipe.

Notre projet éducatif est rédigé pour 4 années, cependant il reste ouvert aux propositions ; certains points peuvent être modifiés, améliorés ou ajoutés.

I. Projet Educatif

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'association « Les Petits Montagnards est née le 4 juillet 1996 sous l'impulsion d'un groupe de parents afin de mettre en place une « garderie périscolaire ». Inscrit dans le contrat enfance de la CAF et hébergé par la commune de Mieussy, cet accueil périscolaire est mis en place à la rentrée 1996 pour accueillir une douzaine d'enfant le matin et le soir au sein de l'école. L'association embauche alors une animatrice en CES.

Sous la demande grandissante des besoins, une deuxième animatrice est embauchée à la rentrée 2005. Le besoin en locaux commence à se faire sentir au sein de l'école.

En avril 2007, un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans et le Pole Animation Jeunesse voit le jour. L'équipe s'agrandit donc de 2 à 5 salariés.

En 2011, le périscolaire accueille 60 enfants par jour.

En 2013, l'association intègre le nouveau bâtiment périscolaire regroupant la crèche, l'accueil de loisirs et périscolaire ainsi que le PAJ.

En septembre 2017, arrêt du PAJ : peu de jeunes et service trop couteux pour l'association. Une réflexion à l'échelle du territoire se met en place pour une politique jeunesse intercommunale.

En janvier 2018, l'agrément périscolaire passe de 65 à 75 (40 maternels et 35 primaires).

À la suite d'une demande toujours grandissante, l'association entame une demande d'agrément de 96 enfants (42 maternels et 54 primaires).

INTENTIONS EDUCATIVES DE L'ASSOCIATION

L'accueil de loisirs est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une de nos priorités principales. Il représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant, à côté de l'école et de la famille et permet de construire des relations différentes avec le village, l'école, d'autres structures, d'autres environnements et d'autres enfants.

Nous souhaitons permettre l'accès aux loisirs pour tous, quelles que soient les origines géographiques, sociales et culturelles. Cette ouverture confronte les enfants à la différence et aux richesses de la diversité en développant des comportements de solidarité, de coopération, d'entraide et de tolérance.

1. Permettre un accès aux loisirs à tous

Objectifs opérationnels :

- Mettre en place une politique de tarif échelonné selon le quotient familial
- Diffuser une information accessible à tous les habitants de notre territoire

Critères d'évaluation :

- Avoir dans nos effectifs des enfants représentatifs de la sociologie de notre territoire
- Mettre en place différents modes de diffusion de l'information : Site internet, Mailing, affichage...

Indicateur d'évaluation

- Participation de tous les quotients aux activités de l'Association
- Participation de toutes les communes du territoire aux activités de l'Association

2. Renforcer les facteurs de mixité

Objectifs opérationnels :

- Permettre à des publics d'origine géographique et sociologique différente de participer à nos animations

Critères d'évaluation :

- Avoir dans nos effectifs des enfants de toutes origines géographiques et sociologiques de notre territoire.

Indicateur d'évaluation

- Enfants de toutes les communes de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

Nous considérons que l'entrée des parents dans notre structure améliore la sécurité affective des enfants et rassure les parents. En effet, les parents sont nos partenaires, notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active. En reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social. De plus, cette relation étroite permet d'ajuster au plus près nos réponses aux besoins des familles en matière de garde.

3. Permettre aux parents d'être acteurs

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la participation des familles à la conception et l'organisation de notre projet
- Favoriser, accompagner les familles dans la conception et l'animation de projets

Critères d'évaluation :

- Mise en place d'une commission Accueils de loisirs composés de parents représentatifs de la population de notre territoire, des membres de conseil d'administration et des techniciens
- Donner la possibilité aux familles d'intervenir sur des manifestations existantes
- Être à l'écoute et accompagner des initiatives nouvelles

Indicateur d'évaluation

- Proposition et ajustement de projet doivent émaner de cette commission
- Consultation sur les politiques tarifaires
- Permettre l'arrivée de nouvelles personnes, que cette commission soit ouverte à tous
- Répertoire par écrit durant les temps d'animation l'ensemble des constats des parents
- Que des parents interviennent sur des animations annuelles telles que Carnaval
- Que des parents proposent et travaillent sur de nouvelles actions via les commissions

4. Répondre aux besoins des familles en matière de garde

Objectifs opérationnels :

- Conjuguer organisation du centre et besoin des parents

Critères d'évaluation :

- Proposer des horaires d'ouvertures adaptés aux besoins des familles
- Accueillir les enfants en situation de handicap si les conditions d'accueil en collectivité le permettent

Indicateur d'évaluation

- Proposition et ajustement des horaires, des périodes de fermetures et d'ouverture de la structure
- Mise en place d'un PAI pour leur offrir un cadre sécurisant et pouvoir adapter sa journée à ses besoins tout en l'intégrant avec les autres enfants.

Notre volonté est de permettre aux enfants de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente. Il s'agit pour chaque enfant de favoriser : sa créativité, sa prise de responsabilité, la pratique d'activité de qualité, le développement de son autonomie dans un contexte ludique.

5. Permettre l'épanouissement de chaque enfant sur nos dispositifs

Objectifs opérationnels :

- Assurer la sécurité physique affective dans le respect des rythmes de chacun
- Améliorer la qualité des projets proposés
- Permettre l'apprentissage de la citoyenneté
- Permettre la prise de conscience écologique

Critères d'évaluation :

- Mettre en place des rythmes de journées adaptés
- Aménagement des locaux
- Fidéliser l'équipe d'animation et permettre l'implication de chacun dans les projets
- Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs
- Permettre aux enfants d'être impliqués dans leur environnement

Indicateur d'évaluation

- Réfléchir sur le découpage d'une journée type en centre de loisirs en prenant en compte les temps scolaires
- Réunions de préparation des périodes avec le personnel vacataire
- Responsabilisation de chacun autour de projet en rapport avec ses compétences propres
- Former l'équipe d'animation à des techniques variées afin de construire une équipe pluridisciplinaire
- Mise en place de projets à l'initiative des enfants
- Développement d'action citoyenne tel qu'un conseil d'enfants
- Mettre en place un projet écocitoyen tant sur le fond que sur la forme

Enfin, notre association ne peut exister sans le soutien des collectivités et des associations du territoire. Le maillage associatif local est un appui au quotidien important pour la pérennité de la vie associative sur le territoire.

6. Ancrer les actions enfance dans la vie locale

Objectifs opérationnels :

- Travailler en partenariat avec les associations locales

Critères d'évaluation :

- Mettre en place un partenariat avec les associations locales et du territoire
- Organiser des actions communes et de découvertes avec les associations locales et du territoire

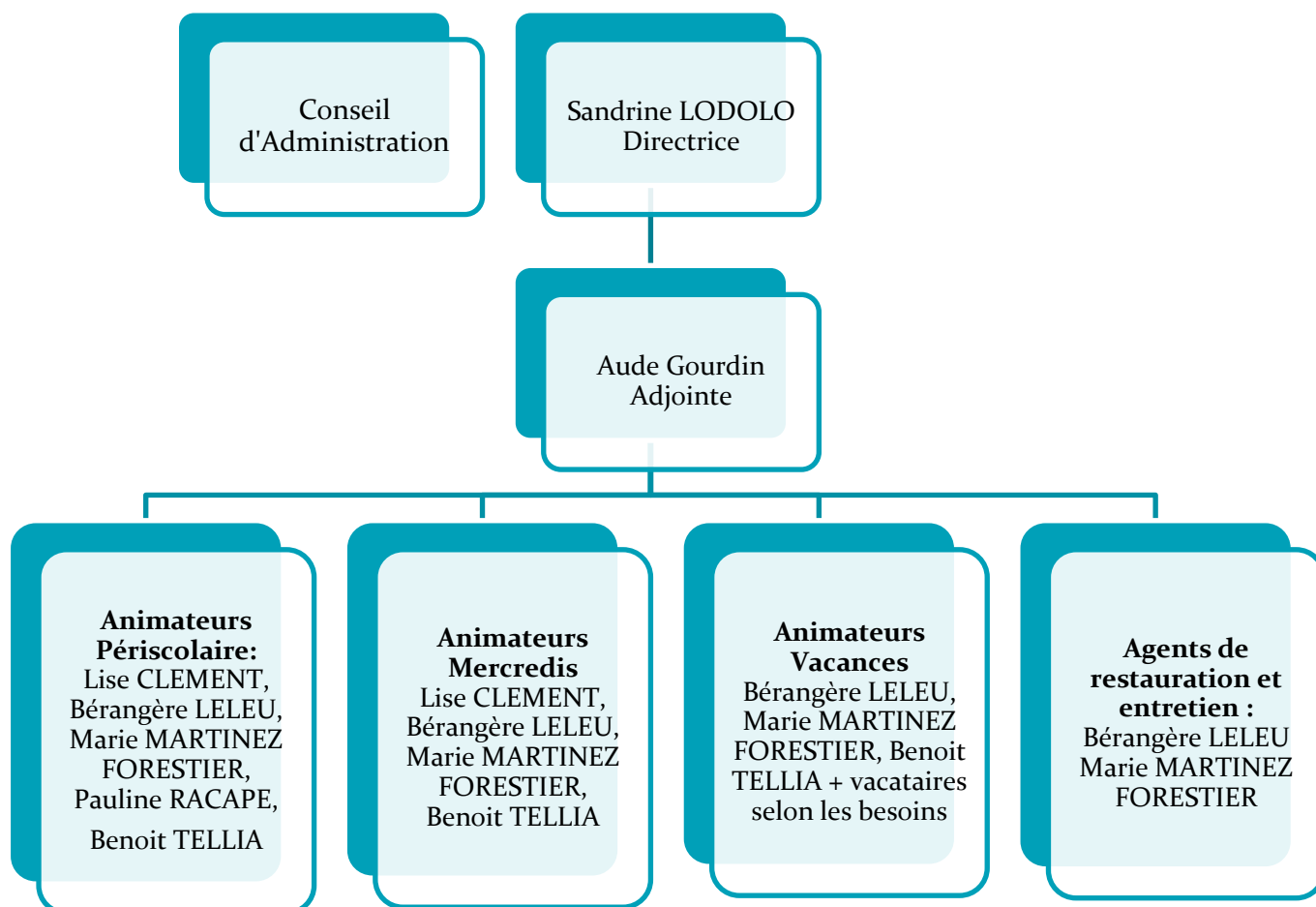
Indicateur d'évaluation

- Mise en place d'une commission manifestations
- Travailler sur 1 à 2 manifestations communes sur l'année
- Organiser des stages de découverte des activités des associations locales durant les vacances ou sur les temps périscolaires.

ORGANISATION DE L'ENCADREMENT

1. La composition de l'équipe

L'équipe est composée d'une directrice (de l'association et de l'accueil de loisirs), d'une adjointe et de 5 à 6 animateurs selon les dispositifs et les périodes.



La structure accueille régulièrement des stagiaires afin de les accompagner dans leurs professionnalisations et préparer les animateurs de demain :

- SAPAT
- BAFA
- CAP Petite Enfance
- BAPAAT
- BPJEPS
- CQP

Pour compléter son équipe et/ou pour palier à des remplacements, la structure embauche des animateurs en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) sur les périodes de vacances.

2. L'équipe éducative

L'action collective a des exigences qui s'opposent la tendance individualiste de chacun des participants :

- L'instauration d'une division du travail et d'un partage des responsabilités qui ne permettent pas de tout régenter soi-même ;
- Le souci commun des relations au sein du groupe et avec son environnement qui oblige à une attention à soi-même et aux autres ;
- Le fonctionnement démocratique des prises de décision qui contraint à accepter une position qui n'aurait peut-être pas été la nôtre et à agir autrement que nous ne l'aurions fait nous-même ;
- L'obligation de solidarité entre les membres, alors que nous n'éprouvons que peu ou pas d'inclinaison pour certains d'entre eux ;
- La construction de valeurs communes quand nous sommes attachés à nos propres valeurs et peu disposés à en admettre de nouvelles.

Les situations vécues ensemble servent de moyens mais aussi de test à l'élaboration progressive d'un esprit d'équipe. Ces efforts permettent d'expérimenter la nécessité du compromis acceptable par tous, d'intégrer l'intérêt de la démarche démocratique, d'accéder à l'esprit de solidarité.

C'est dans ce mouvement dû aux contraintes du travail en commun que le groupe se saisit comme équipe, ses membres se réalisent par la médiation de l'équipe, ressentent la cohésion et la force qu'elle procure, le sentiment de liberté contrarié aux débuts du travail en commun réapparaît sous la forme d'une aptitude collective à entreprendre, à réaliser le but fixé.

En résumé, pour adhérer pleinement à une équipe pédagogique, il convient de s'interroger sur ses propres motivations et celles des autres. En particulier, il faut être conscient des exigences du travail en équipe et se demander s'il est possible personnellement d'y souscrire et si les autres membres désignés sont prêts à faire de même. L'une des difficultés de ce travail tient à ce que chacun exerce son activité dans son propre domaine, il en résulte que l'équipe doit se montrer particulièrement vigilante dans trois domaines :

- Son propre fonctionnement (les tâches à réaliser, la cohésion entre ses membres, la satisfaction des besoins individuels) ;
- La réalisation du projet (organisation, atteinte des objectifs, application des méthodes de travail) ;
- Le fonctionnement du groupe (suivi des relations au sein du groupe, des relations entre le groupe et les animateurs...).

La division des responsabilités et des tâches est le moyen plus sûr pour conduire ces différentes activités.

3. Rôle et devoirs de chacun

Chaque membre d'une équipe d'animation a des tâches qui lui sont propres et attribuées à chaque début de période.

Etre directeur et adjoint de centre de loisirs, C'EST :

1) AVOIR UNE FONCTION EDUCATIVE :

a) Conception de projet pédagogique.

- Etre capable d'énoncer des objectifs simples, clairs et évaluables, fidèles à ses intentions et tenant compte des ressources.
- Etre capable de définir les moyens (personnels, matériel, organisation finances...) nécessaires à la réalisation des objectifs.

b) Organisation de la vie sociale

- Etre capable de présenter clairement un projet à l'équipe d'animation, aux parents, aux participants.
- Savoir concevoir un organigramme fonctionnel permettant à chacun de connaître l'étendue de sa responsabilité (fonction, tâches, moyens.)
- Savoir concevoir un aménagement de l'espace au service d'un projet
- Savoir définir des règles de fonctionnement, au regard du projet, et être garant de leur respect.

c) Contrôle pédagogique

- Savoir associer l'équipe d'animation à l'élaboration, la gestion, la réactualisation et l'évaluation du projet pédagogique.
- Etre capable d'accompagner, évaluer et contrôler les actions de chacun et de l'équipe.

2) AVOIR UNE FONCTION D'ANIMATION :

a) Animation de l'équipe.

- Animer une équipe d'animation, de la mobiliser sur un projet.
- Avoir des connaissances sur des techniques d'animation de groupe : établir ordre du jour, types de réunions, savoir communiquer et gérer une information....
- Assister aux différentes réunions de travail.
- Etablir le planning d'occupation et des responsabilités des animateurs.
- Etre capable de déléguer et de contrôler.
- Savoir-faire collaborer une équipe technique et une équipe pédagogique.
- Savoir faire appliquer les décisions prises.

b) Relations extérieures.

- Etre capable de repérer l'ensemble des acteurs et partenaires du centre de loisirs.
- Etre chargé des relations extérieures : parents, autorités, différentes administrations.

3) AVOIR UNE FONCTION FORMATRICE

- Avoir conscience de sa fonction de formateur.
- Savoir intégrer la formation des animateurs et directeurs adjoints au projet du centre de loisirs.
- Savoir repérer les compétences pour les utiliser dans les domaines de la formation.
- Etre capable d'instaurer une démarche d'apprentissage : mener une évaluation formatrice à partir de l'action, savoir organiser et animer un temps de formation.
- Savoir mettre en place un suivi des stagiaires BAFA et BAFD.

4) AVOIR UNE FONCTION DE GESTION :

a) Financière (budget, gestion et suivi budgétaire, partenaires financiers, comptabilité...)

b) Administrative et cadre juridique

- Connaître les partenaires institutionnels (fonctions et contrôles) : DDJS, services vétérinaires, Inspection du travail, Collectivités locales (mairies...), URSSAF, CAF, Aide à l'enfance, PMI, CPAM, MSA, CE, Service de sécurité....
- Etre capable de tenir à jour les différents registres (présences, sécurité...) et les différents documents à présenter en cas d'inspection.

- Connaître les éléments essentiels de la réglementation concernant la prospection des mineurs, la réglementation spécifique au CLSH, réglementation locaux, transports...)
 - c) Personnel (statut, contrat de travail, convention collective, horaires, dossiers personnels...)
 - d) Alimentaire (règles élémentaires de la restauration en collectivité...)
 - e) Sanitaire
 - Connaître les documents relatifs à la santé, leur fonction et leur utilisation (cahier de l'infirmier, fiche sanitaire, certificat médical, autorisation parentale...)
 - Etre capable d'organiser et contrôler l'hygiène corporelle et vestimentaire de tous (enfants et équipe d'animation).
 - Associer les animateurs à la prévention sanitaire du centre.
 - f) De locaux et de matériels (règles de sécurité, aménagement, entretien et maintenance des locaux et du matériel du centre...).
- 5) AVOIR UNE FONCTION D'ORGANISATION :
- a) Equipe d'animation
 - Savoir gérer les tensions et conflits à l'intérieur de l'équipe.
 - Veiller au respect de chacun au sein de l'équipe.
 - b) Vie quotidienne
 - Etre plus chargé(e) de la coordination des activités.
 - Etre à l'écoute des enfants, des animateurs afin de gérer et aider à l'animation, aux activités et au bon fonctionnement de la vie quotidienne,
 - Etre responsable de la gestion des temps calmes.
 - Etre responsable de la gestion des arrivées et des départs du car.
 - Partir en renfort sur les sorties à l'extérieur.
 - Veiller à la mise en place des règles de vie.
 - Veiller au respect du rythme de chacun.

De manière générale, l'équipe de direction n'est pas à part ni au-dessus des animateurs. Chaque membre de l'équipe de direction s'efforcera d'être disponible et en relation vis-à-vis des animateurs et de tenir compte de leur avis. Il s'agit d'instaurer des relations de confiance réciproque.

Être animateur, c'est :

1. SE SITUER DANS LE CENTRE DE LOISIRS
 - Identifier le type, la forme et structure du centre.
 - Identifier les finalités et/ou les références du centre.
 - Connaître et respecter les règles de la vie collective.
 - Repérer son propre poste (fonctions, tâches, relations) dans l'organisation du centre, connaître les autres postes.
 - Connaître ses capacités et ses limites et en tenir compte.
2. TRAVAILLER DANS UNE EQUIPE D'ANIMATION
 - Critiquer de façon constructive le fonctionnement de l'équipe et proposer des ajustements pour l'améliorer.
 - Coopérer à (voir coordonner) l'action d'une équipe aux différents stades de la conception, de la décision, de la préparation, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet.
 - Agir pour développer les virtualités de chaque personne et de toute l'équipe.
3. ENTRER EN RELATION AVEC L'ENFANT ET LE JEUNE
 - Identifier et reconnaître tous les aspects de l'identité de chacun des participants (âges, sexe, milieu, capacités, aspirations...)
 - Entendre leurs demandes, quelles qu'en soient les formes, et reconnaître leurs besoins : chercher des réponses avec eux.

4. ANIMER LA VIE QUOTIDIENNE

- Animer avec des participants des réunions d'expression, de régulation, de décision.
- Participer à la gestion et à l'animation des repas.
- Participer à la gestion et à l'animation des repos et des rythmes de vie.
- S'associer aux tâches d'aménagement et de nettoyage des locaux, du rangement du mobilier et du matériel.
- Intégrer ces activités quotidiennes à l'animation d'ensemble du centre de loisirs et à son organisation dans l'espace et le temps.

5. ANIMER LE PROJET PEDAGOGIQUE

- Motiver les enfants sur les objectifs du projet.
- Donner aux enfants un cadre de référence.
- Etre attentif à la progression des enfants.
- Varier les méthodes et pratiques pédagogiques
- Programmer la vie du groupe et mettre en place un rythme équilibré.
- Organiser les séquences en cohérence avec ces principes.

6. ANIMER LES ACTIVITES DE LOISIRS

- Préparer, mener, participer à et ranger après les jeux d'intérieur ou d'extérieur.
- Préparer, mener, participer à et ranger après les veillées.
- Préparer, mener, participer à des chants.
- Préparer, mener, participer à et ranger après les ateliers.
- Préparer, mener, participer à et ranger après les grands jeux.
- Préparer, animer, participer à et ranger après les activités de plein air et de découverte.

7. ASSURER LA SECURITE

- Assurer la sécurité par le respect des règles de sécurité et la mise en œuvre de mesure de prévention.
- Développer une sécurité active par l'éducation des participants.

4. La charte de l'animateur

Nous partons du principe que, stagiaires, directeur ou adjoint, nous sommes TOUS des Animateurs avec un grand A. Nous veillerons sur tous les enfants quel que soit son groupe d'âge, et au-delà de nos fonctions habituelles nous nous engageons à :

Valeurs partagées et véhiculée

- Lire le projet éducatif et s'assurer d'être cohérent avec ses principales valeurs. L'animateur représente l'association, il défend et met en pratique les objectifs de celle-ci.
- Accorder une place importante à l'écoute entre les individus qu'ils soient des adultes ou des enfants.
- Montrer l'exemple, et se montrer à l'écoute de ses collègues, des enfants et leurs familles car chacun est utile à l'écoute.

Respect du rythme et des besoins

- Être disponible. L'animateur n'est pas un accompagnateur. Sa mission ne se quantifie pas en sa présence. Elle s'inscrit en notion de permanence et de vigilance à l'égard des enfants.
- Eviter de crier pour donner envie aux enfants d'écouter, savoir changer justement de ton si nécessaire.
- Montrer l'exemple, et se montrer à l'écoute de ses collègues, des enfants et leurs familles car chacun est utile à l'écoute.
- Valoriser les temps de parole des enfants, responsabiliser ceux qui ont des difficultés d'écoute. Favoriser les temps d'échange en petit groupe.

- Aborder l'activité physique de façon ludique, et sans exigence de performance. Toute activité sportive spécifique sera encadrée par une personne ayant les diplômes nécessaires.
- Garder en tête que l'enfant est en temps de loisirs et en aucun cas lui demander de fournir du travail personnel chez lui
- Permettre aux enfants en situation de handicap ou d'exclusion de s'intégrer et de pouvoir participer dans les meilleures conditions aux projets.

Organisation des activités

Toute activité ne se mesure pas en fonction de son nombre. La façon de la conduire, la qualité relationnelle des animateurs et des enfants, les conditions de déroulement en dépendent.

- Apprentissage de la vie en collectivité.
- Respect du rythme de vie des enfants.
- Développement de l'autonomie chez l'enfant et non l'assistanat.

Les fiches techniques et les modèles sont obligatoires.

- Participer activement à l'aménagement du milieu avec motivation !
- S'impliquer dans la dynamique. Nous sommes tous concernés par la vie du centre. L'assiduité et l'engagement de tous, permettront un fonctionnement régulier et dynamique. Pour cela il est indispensable que les animateurs arrivent à l'heure, soient actifs et ne passent pas leur journée le nez dans leur téléphone !
- S'impliquer dans la construction des différents projets d'animations et d'activités ainsi qu'un planning des activités en lien avec les objectifs du projet pédagogique.

Responsabilité

L'équipe d'animation doit tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de l'enfant qui leur est confié. Il est impératif de respecter les consignes de sécurité, les protocoles en cas de problèmes.

Esprit d'équipe, de solidarité

- Respecter le protocole de service, d'hygiène, et d'organisation des repas. Les menus sont affichés dans les espaces de restauration. L'hygiène doit être une priorité pour les enfants, les adultes et le personnel de service. Il faut accompagner les enfants au maximum en mettant en place des habitudes et des rituels, et laisser le temps nécessaire aux enfants sans les presser.
- La réussite du centre repose avant tout sur les qualités humaines de l'équipe d'animation. L'image qu'elle renvoie tant auprès des parents que des organismes qui nous confient leurs enfants est constituée d'apparences trompeuses qu'il convient d'éviter. L'animateur doit afficher une tenue vestimentaire correcte, supprimer les écarts de langage.
- Il est mis à disposition sur le centre, du matériel pédagogique et technique qui mérite une attention soutenue de la part de tous. Nous demandons donc à chacun d'éviter le gaspillage, les pertes ou les dégradations.
- Veiller au respect du travail du personnel technique (rangement, coup de balai...) afin d'éviter d'alourdir la tâche de ce personnel. Sensibiliser les enfants à la propreté, au gaspillage et au rangement.
- En cas de problème au sein de l'équipe d'animation, il doit se conformer du droit de réserve et en aucun cas n'y mêler les enfants ou tout autre personne étrangère au centre.

5. L'accompagnement des stagiaires

Les animateurs permanents seront référents sur le centre. Ils devront accompagner les stagiaires selon leurs demandes, faire remonter à la direction leurs efforts ou leurs difficultés. Les permanents pourront être amenés à évaluer les stagiaires selon une grille établies par la direction et mise à disposition du stagiaire avant le début de son stage.

Pour valider son stage un stagiaire doit investir sa mission d'animateur pleinement et savoir prendre des initiatives. A cet effet, un contrat moral sera établi entre le stagiaire et son tuteur. L'un comme l'autre s'engagera à s'investir et à partager expériences et savoir-faire. Les stages BAFA ne sont pas validés automatiquement.

CONNAISSANCE DU PUBLIC

1. L'enfant de 3 à 6 ans

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
<p>Beaucoup de besoins physiologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alimentation Sommeil (sieste, nuit...) Mouvement (développement physique et moteur) éveil sensori-moteur <p>Besoin de sécurité affective : être aimé, cajolé.</p> <p>Besoin de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> Socialisation et d'ouverture vers autrui (sourires, câlins, bisous...) Il découvre que la parole est magique : peut faire agir l'autre. Pleurer est un moyen de s'exprimer et pas nécessairement le signe d'un profond malaise. <p>Besoin de confiance en soi et d'autonomie : expériences, explorations, n'a pas la notion du danger.</p> <p>Besoin de construire sa personnalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Il est une personnalité à part entière, il se dissocie des autres et prend conscience de son « moi ». Période du « non » et de l'opposition. L'identité sexuelle se construit. (Curieux envers le sexe opposé). Complexe d'Edipe. Identification au parent du même sexe = intégrer son identité sexuelle. Deux interdits : l'inceste et le meurtre. 	<p>Dépend de l'adulte :</p> <ul style="list-style-type: none"> Demande beaucoup d'attention et de présence, Repérer les signes annonciateurs (la fin, la fatigue, l'excitation...). <p>Donner des repères :</p> <ul style="list-style-type: none"> Instaurer des rituels, Mettre l'accent sur la communication (après le petit-déjeuner nous allons faire...) S'adresser aux enfants à leur niveau avec un vocabulaire adapté. <p>Favoriser l'apprentissage et l'autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Eviter toutes les attitudes pouvant minorer les compétences de l'enfant (Laisse ! T'es trop petit, je vais le faire...) Préférez les phrases du type : « <i>est-ce que tu veux que je t'aide pour nouer tes lacets ?</i> » Eviter la surprotection. Favoriser la sécurité sans empêcher les enfants d'agir seuls. (Ex : parcours acrobatiques, course...) <p>Poser des limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> Limites physiques, limites sociales, limites temporelles. (<i>Nous jouons encore 5 minutes et après nous arrêtons.</i>) Proscrire les relations fusionnelles. Ne pas conforter l'enfant dans ses attitudes non admises par la société. Féliciter régulièrement les enfants lorsqu'ils ont une attitude positive. 	<p>Durée des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'enfant se fatigue vite et récupère vite. Changer régulièrement d'activité. (45 minutes). <p>Déroulement de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Inclure dans un imaginaire, Découpage en séquences, Importance du modèle, donner des explications simples et claires. Prévoir un temps de préparation et de rangement avec les enfants. Ne pas hésiter à réaliser une activité en plusieurs séances. (Atelier d'expression, activités manuelles, décoration des locaux, création d'une histoire, raconter une histoire...) 	<p>Des activités en autonomie, une nécessité : prévoir des temps où les enfants jouent seuls avec des supports de jeux : jeux d'imitation, jeux de construction, jeux permettant de développer l'imaginaire...</p> <p>Des activités permettant de stimuler les capacités sensorielles des enfants : jeux de couleurs, de rythme, de manipulation (eau, terre, collage, sable, coloriages, dessins, peinture, argile, pâte à sel, plâtre...)</p> <p>Développer l'intellect, les repères : classements, puzzles, la date du jour, qui est absent, comment je me sens, quel temps fait-il, etc.</p> <p>Développer l'imaginaire : contes, histoires, marionnettes, etc.</p> <p>Développer les capacités motrices : jeux de poursuites, de course, de relever, de grimpe, de parcours, d'escalade, etc.</p> <p>Développer la motricité fine : coloriages, assemblages, montages, etc.</p> <p>Développer la vie de groupe : Chants, comptines, ronde, jeux collectifs de coopération, etc.</p>

Pour préparer son accueil

Le contexte - Les locaux	L'équipe	Les parents
<p>Accompagnement de l'enfant au moment de la séparation : La vie des enfants est ponctuée de séparations : la naissance, la marche, l'entrée à la crèche, l'acquisition de la « <i>propreté</i> », au centre de loisirs, à l'école... Aller au centre de loisirs pour un enfant = quitter les siens = apprendre à se séparer des personnes avec lesquelles il a noué ses relations premières. La tâche n'est pas simple les premières fois. Le professionnel du centre de loisirs va devoir, avec l'aide des parents, accompagner l'enfant dans cette dynamique évolutive.</p> <p>Accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire une grande place à l'imaginaire. (Déco, personnage, histoire, à bord du centre, mise en scène...) • Prévoir un lieu d'accueil à la fois pratique, organisé et très accueillant, qui donne envie de découvrir, d'entrer et de rester. • Accessible aux enfants comme aux parents où chacun peut y trouver ses repères. Prévoir un endroit où les enfants peuvent s'asseoir, un autre endroit où les parents peuvent communiquer avec le groupe d'adultes. <p>Sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les endroits dangereux ou non d'adapter et les banaliser. • Utiliser exclusivement du mobilier adapté à la tranche d'âge. • Encourager l'autonomie avec raison. <p>Se repérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire le tour du centre avec les enfants. Montrer les endroits autorisés est interdit, les endroits où ils pourront être seuls et les endroits où ils devront impérativement être accompagnés d'un adulte. 	<p>Personnalisation de l'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des prénoms dès l'arrivée des enfants, • Se présenter à l'enfant : « <i>Bonjour, je m'appelle Edouard, je suis animateur et nous allons passer la journée ensemble</i> ». • Repérer immédiatement les endroits dédiés aux enfants (à personnaliser également). « <i>c'est là que tu peux ranger tes affaires et tu les retrouveras tout à l'heure</i> ». <p>Mettre en place des rituels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déposer ses affaires, passage aux toilettes, lavage des mains, prise du petit déjeuner, présenter la journée aux enfants... • Inclure le registre de présence. <p>Prise en charge des cas particuliers : Identifier et repérer les enfants qui ont des troubles connus, signalés avant le séjour par les parents (diabète, handicap, allergies alimentaires, etc.)</p> <p>Faire circuler l'information : Communiquer avec l'ensemble de l'équipe afin de faire circuler l'information donnée par les parents ou l'enfant.</p> <p>Personnalisation des retours : Selon un rituel qui est identique à l'accueil. Donner des repères, fixer des limites de lieu et de temps.</p> <p>Partage des tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les animateurs qui accueillent les parents pour les retours ne peuvent pas être les mêmes que ceux qui s'occupent des enfants. • Il faut contrôler les départs avec les adultes 	<p>Personnalisation de l'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter aux parents : « <i>bonjour Madame, comment va Bryan ce matin ?</i> » • Présenter la journée aux parents. • Donner des repères de temps aux parents : en cas d'accueil échelonné : « <i>c'est l'heure de nous quitter, à ce soir...</i> » <p>Personnalisation des retours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner des informations sur la journée où le séjour de l'enfant. (Repas, sieste...) • Rappel sur la journée du lendemain. • S'adresser à l'enfant et lui dire : « <i>A demain Bryan, tu seras là ?</i> »

2. L'enfant de 6 à 12 ans

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
<p>Ce sont les mêmes besoins que la tranche d'âge précédente.</p> <p>Le développement physique : La croissance se ralentit, les hormones somnoles jusqu'à 12 ans. C'est la période de latence.</p> <p>Le développement psychologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne confond plus le réel et l'imaginaire. Cherche une explication rationnelle pour tout. • Prennent conscience que les actes ont des conséquences. C'est le début de la conscience morale. (Intégration de ce qui est bien, permis et que ce qui est mal, défendu). • Renforcement de l'identité sexuée : agressivité entre les sexes, identification forte au sexe identique : choix du métier, héros, papa, maman, etc. <p>Sur le plan social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage de nouvelles règles, prennent de nouveaux référents. • Besoin de compétition, de se mesurer aux autres (sur le plan intellectuel et sur le plan physique). • Besoin de justice et d'équité. • La socialisation est très affirmée : importance des gens surtout à partir de huit ans. À partir de 12 ans des affinités apparaissent, c'est le temps des amitiés privilégiées. 	<p>Donner des repères fixes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rester fidèle à ses repères (charte de vie en collectivité, règlement intérieur...) • Définir ce qui est interdit et autorisé clairement dans l'espace, dans le groupe, avec les adultes... • Ne jamais déroger à la règle établie pour le groupe. • Être un modèle de respect des règles et des autres. • Être très cohérent, expliquer ce qui est interdit ou autorisé et pourquoi ça l'est. <p>Référent sans le savoir ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enfant s'identifie à un adulte de même sexe et prend pour modèle les valeurs du référent. • Répondre aux questions des enfants toujours sincèrement. Ne pas tomber dans l'imaginaire. <p>Adultes protecteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rester attentif aux groupes et à l'individu. • Renforcer les comportements positifs, valoriser les actions destinées à améliorer la vie de groupe. • Ne pas hésiter à proposer des temps de régulation. 	<p>Durée de l'activité : avant 8 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 minutes d'attention. • 30 minutes de jeu. <p>Durée de l'activité : de 8 à 10 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 minutes d'attention, • 45 minutes de jeu. <p>Durée de l'activité : après 10 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 minutes d'attention, • Jusqu'à 60 minutes de jeu. <p>Restait toujours vigilant par rapport à la règle.</p> <p>Bien connaître le jeu et l'activité avant de la mettre en place. Revoir les règles précisément avec toute l'équipe d'adultes.</p> <p>Sanctionner les comportements déviants par rapport aux jeux et à l'activité.</p> <p>Fait référence à la règle en cas de litige. Trouver des compromis cohérents et juste le cas échéant. Laissez les enfants faire des propositions à ce sujet. On peut aussi faire appel à un délégué des deux camps.</p>	<p>Les activités de construction (cabane, cerf-volant,...)</p> <p>Les jeux d'adresse et les jeux d'échange.</p> <p>Les activités manuelles (peinture, terre, sculptures...)</p> <p>Les chants, les jeux dansés, les histoires lues, les contes.</p> <p>La découverte du milieu naturel.</p> <p>Déguisements, maquillage, transformation, etc.</p> <p><u>A partir de 8 ans :</u></p> <p>Début des grands jeux de piste, jeux de l'oie, chasse au trésor...</p> <p>Activités sportives.</p> <p>Activités manuelles à dextérité fine (perles, bois, dessins)</p> <p>Activités d'expression / Activités autogérées.</p>

Pour préparer son accueil

Le contexte - Les locaux	L'équipe	Les parents
<p>Une plus grande habitude des moments de séparation : C'est parfois, qu'à partir de six ans, la première fois qu'un enfant arrive dans un accueil collectif de mineurs, les parents estimant qu'avant il était trop petit pour y aller. Il faut donc être vigilant et tenir compte du moment de la séparation d'avec les parents.</p> <p>Accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • C'est la même chose que pour la tranche d'âge précédente. • Même si l'imaginaire et moins féerique, la décoration des locaux et l'endroit où les enfants vont être accueillis doivent être tout particulièrement soignés. • Jusqu'à 8 ans on peut également prévoir un accueil échelonné et permettre aux parents d'entrer dans le centre tous les jours. • Plus autonomes, il faut que l'enfant puisse se repérer très facilement dans l'espace. <p>Sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'autonomie tout en restant vigilant, • Donner des responsabilités raisonnables. 	<p>Personnalisation de l'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des prénoms dès l'arrivée des enfants, • Se présenter à l'enfant : « <i>Bonjour, je m'appelle Edouard, je suis animateur et nous allons passer la journée ensemble</i> ». • Repérer immédiatement les endroits dédiés aux enfants (à personnaliser également). « <i>C'est là que tu peux ranger tes affaires et tu les retrouveras tout à l'heure</i> ». <p>Mettre en place des rituels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déposer ses affaires, passage aux toilettes, lavage des mains, prise du petit déjeuner, présenter la journée aux enfants... • Inclure le registre de présence. <p>Prise en charge des cas particuliers : Identifier et repérer les enfants qui ont des troubles connus signalés avant le séjour par les parents (diabète, handicap, allergies alimentaires, etc.)</p> <p>Faire circuler l'information : Communiquer avec l'ensemble de l'équipe afin de faire circuler l'information donnée par les parents où l'enfant.</p> <p>Personnalisation des retours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon un rituel qui est identique à l'accueil. • Donner des repères, fixer des limites de lieu et de temps. <p>Partage des tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les animateurs qui accueillent les parents pour les retours ne peuvent pas être les mêmes que ceux qui s'occupent des enfants. • Il faut contrôler les départs avec les adultes. • Investir les enfants dans le rangement et le partage des tâches justement. 	<p>Personnalisation de l'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter aux parents. « <i>Je vais être l'animateur de Bryan durant telle période</i> ». • Mettre un planning sur le lieu d'accueil et des retours. • Donner des repères de temps aux parents. Accueil à partir de telle heure... <p>Personnalisation des retours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler aux enfants les impératifs du lendemain : « <i>n'oubliez pas votre maillot de bain, demain c'est piscine.</i> » • Rester disponible pour communiquer avec les parents. • Impliquer l'enfant dans vos discussions avec ses parents s'il est présent. Ne pas parler de lui comme s'il n'était pas là.

3. L'accueil de la différence

Certains enfants demandent une attention particulière. Touchés par un handicap, dans une situation familiale délicate ou malades, ils peuvent avoir un comportement atypique. Aux Petits Montagnards, nous partons du principe que tous les enfants sont différents, qu'ils méritent tous d'être accueillis au sein de notre structure. Nous étudions le comportement des enfants, échangeons avec les familles et adaptons notre posture pour accueillir au mieux les enfants. L'adjoint peut se détacher aussi souvent que possible pour pouvoir intervenir et prendre soin de l'enfant. Lorsque l'accueil ne paraît vraiment pas adapté à la situation de l'enfant, nous pouvons proposer à sa famille de l'accompagner (ex : en sortie).

4. Autorité, limites et sanctions

Il n'y a de liberté que lorsqu'un cadre et des règles sont établis. Dès lors, l'enfant sait ce qu'il peut faire ou non. Non seulement les règles – les limites à poser aux désirs de l'enfant – sont nécessaires à son développement, mais elles constituent pour lui des repères indispensables.

L'enfant doit apprendre que si des règles existent, ce n'est pas uniquement pour brimer et entraver sa liberté, mais pour lui permettre de mieux vivre en collectivité.

L'énoncé clair et tranquille de règles sécurise l'enfant. Comme si les limites lui offraient un obstacle auquel il s'affronte mais sur lequel il peut en même temps s'appuyer. L'absence de limites constitue une absence d'appui qui empêche l'enfant de grandir et d'intérioriser les règles, quelles qu'elles soient. Un enfant comprend tout, si vous posez un interdit, sachez lui expliquer ses raisons.

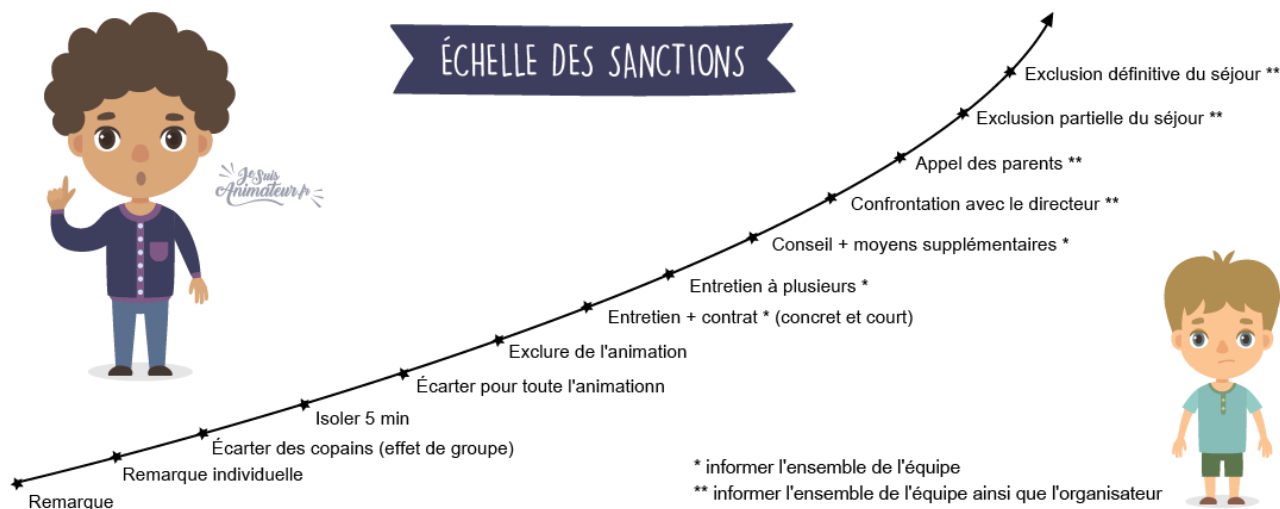
L'autorité n'est pas proportionnelle à la taille, au poids ni à la puissance des cordes vocales. D'ailleurs, un « animateur qui hurle » s'il est craint, ne sera pas forcément respecté, et une relation basée sur la méfiance et la crainte, engendrera malentendus, blocages et provocations. Inversement, on n'attend pas de l'animateur qu'il soit un copain pour les enfants. Le statut d'animateur ne vous suffira pas pour être respecté ou obéi. L'autorité s'acquiert. Les enfants vous l'accorderont comme une forme de reconnaissance de vos capacités et compétences.

LES ATTITUDES À PRIVILÉGIER

- Négocier, proposer, suggérer
- Respecter et faire confiance à l'enfant
- Savoir prendre position
- Expliquer ses décisions
- **Ne pas toujours se référer à quelqu'un d'autre** (supérieur hiérarchique par exemple)
- Savoir s'adapter
- **Être juste** (prendre une décision par rapport à des choses définies, égales pour tous les enfants et partagées par le reste de l'équipe)
- Définir un cadre, des règles, etc.
- **Cohérence générale de l'équipe d'animation** envers les enfants
- Importance d'expliquer en début de séjour qui je suis, pourquoi je suis là, qu'est-ce que je vais faire, etc.

SANCTIONNER SANS PUNIR

Avant d'envisager de sanctionner un enfant pour une transgression, assurez-vous d'avoir posé au préalable des règles claires et compréhensibles par tous. La sanction intervient dès lors qu'une personne a transgressé une ou plusieurs règles.



La sanction revêt avant tout un rôle éducatif, elle s'adresse à un seul individu, à un instant T, en fonction de son âge et du degré de gravité de ses actes. Elle porte sur des actes précis (et non pas sur des faits subjectifs). La sanction entraîne la privation de l'exercice d'un droit et est subie par le fautif. Elle peut s'accompagner de réparations. Elle vise un objectif réel – c'est à dire l'assimilation de la règle, de la loi – et doit être accompagnée d'une relation de suivi visant à déterminer si le comportement a évolué.

LES OBJECTIFS DE LA SANCTION ÉDUCATIVE :

- Réconcilier le fautif avec lui-même. La sanction doit être juste, expliquée et proportionnelle à la faute.
- Pas de parallèle systématique entre la faute et la sanction
- Réduire la culpabilité et faire savoir, au coupable, qu'il n'y aura pas d'autres représailles
- Faire prendre conscience de ses actes. L'enfant et l'adolescent doivent apprendre la transgression de la loi

SANCTIONS : LES ATTITUDES À PROSCRIRE

- Menacer d'une sanction et ne jamais passer à l'acte
- Menacer d'une sanction impossible à appliquer ou à maintenir
- Sanctionner le groupe dans son intégralité
- Sanctionner physiquement (frapper, secouer, faire mal, privation sommeil et nourriture)
- Sanctionner moralement (brimer, insulter, humilier, crier, rejeter, chantage, déception, distinction, chouchou, souffre-douleur, surnoms, blagues ironiques)

II. Projet Pédagogique

Il est articulé autour du projet éducatif de l'association et découle des objectifs généraux de celle-ci. Le projet peut se définir comme une représentation collective de ce qui est souhaité par ceux qui le construisent.

Il nous permet d'avoir une vue sur une certaine fin, avoir un but déterminé. Cette vue est indispensable parce qu'elle montre la direction à suivre mais elle ne suffit pas à la détermination de l'action. Elle a besoin d'être programmée, construite, définie, précisée.

Le projet a pour point de départ une situation initiale. Il propose une situation nouvelle définie par des résultats attendus. Le projet instruit des changements d'étape en étape pour passer d'une situation intermédiaire à la suivante.

Les objectifs sont la clé de voûte du projet pédagogique. Ils visent à définir le pas de l'action. Les objectifs spécifiques sont des énoncés généraux limités au contenu.

Les objectifs pédagogiques fixés sont ceux de l'autonomie, du vivre ensemble et de l'éco-citoyenneté.

⇒ Favoriser l'autonomie et l'expérimentation au sein des Petits Montagnards

L'autonomie : la reconnaissance de l'enfant comme une personne sociale passe par sa capacité d'autonomie qui lui permet de participer à sa propre éducation dans un processus interactif. L'exercice de l'autonomie complétée par les apprentissages nécessaires permet de conquérir progressivement celle-ci en l'exerçant. L'autonomie reste la capacité à déterminer par soi-même les règles de son action et de les mettre en œuvre compte tenu de son environnement.

⇒ Favoriser le Vivre Ensemble et l'ouverture à l'autre en développant la notion de tolérance

Vivre ensemble c'est l'occasion de formuler de manière explicite des objectifs pédagogiques particuliers et de mettre en place des actions pour apprendre à construire avec d'autres, à développer la solidarité, la coopération, à exprimer son point de vue, à maîtriser ses sentiments, ses émotions (jalousie, frustration...), à travailler sur soi (savoir dire les choses, savoir recevoir les choses qu'on me dit), à agir avec d'autres.

⇒ Eduquer à l'Environnement et au Développement Durable en initiant les enfants à l'éco-citoyenneté

L'éco-citoyenneté, c'est quoi ? C'est être solidaire, prendre conscience des équilibres écologiques, sensibiliser, communiquer, agir de manière responsable en participant à la gestion de son milieu.

Afin de permettre un travail en relation avec ceux-ci, une redéfinition pour chaque dispositif et chaque tranche d'âge d'un objectif général, d'un objectif opérationnel permettant d'atteindre un but a été effectué.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Outils/ actions
Favoriser l'autonomie et l'expérimentation de l'enfant au sein de l'Accueil de Loisirs	Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs	<p>Mise en place de projets à l'initiative des enfants</p> <p>Libre choix des activités</p> <p>Un temps de choix dans l'activité</p>
	<p>Responsabiliser les enfants au quotidien en les impliquant sur les temps de vie quotidienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En les laissant établir les menus (séjours accessoires...) - En trouvant une organisation - En mettant en place des réunions de préparations - En laissant les enfants établir les tableaux des tâches - En mettant en place des projets collectifs à leurs initiatives 	<p>Mise en place de mini séjour, de veillée</p> <p>Mise en place de conseils d'enfants</p> <p>Expressions des enfants</p> <p>Adaptation du mobilier, de l'espace pour permettre aux enfants d'agir en toute autonomie</p> <p>Règles de vie sous forme de jeux</p> <p>Mise en place d'un système de prêt de jeu visant la responsabilisation des enfants</p>
	<p>Prendre en compte le rythme de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être à l'écoute des besoins et des envies des enfants - Prendre en compte les besoins des plus grands et instaurer un dialogue 	<p>Aménagement des coins spécifiques, en laissant libre l'enfant de ne rien faire</p> <p>Réorganisation des temps périscolaire et extrascolaire avec une meilleure prise en compte du rythme de l'enfant grâce à une meilleure rotation d'activités pendant le cycle.</p> <p>Proposer un programme d'activités adaptées aux 9/11 ans.</p>
	<p>Apporter aux enfants des activités et des expériences nouvelles ou complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser de nouvelles expériences permettant à l'enfant de développer sa créativité, sa motricité, son imaginaire et sa curiosité au travers d'activités - Développer des méthodes d'approche diverses (quelles soient scientifiques, analytiques, expérimentales, sensibles, artistiques, ludiques ou culturelles), globales et interdisciplinaires 	<p>Mise en place d'activités : art plastique, activités sportives, activités scientifiques, musique, journée à thème, sorties extérieures, grands jeux, mini séjour, stage découverte</p> <p>Mise en place de créations individuelles ou collectives : œuvres, jeux de sociétés...</p>

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Outils/ actions
Favoriser le Vivre Ensemble	Apprendre à percevoir, à maîtriser et à exprimer ses émotions Savoir régler les conflits sans violence	Débat : comment dominer sa peur, sa colère... Mise en place d'une table des conflits à laquelle se retrouve les protagonistes et un médiateur pour chercher des solutions : ce que chacun ressent, ce qu'il aurait pu faire pour éviter la bagarre, mettre un terme au conflit avec une poignée de main ou autre geste symbolique. Formation d'enfants médiateur des autres enfants Atelier d'expression autour des émotions et de la maîtrise des émotions Dessiner des bons de colère (un bon remplace un mot d'injure qu'on aurait envie de prononcer) Jeux de rôle reprenant des situations problématiques et mettant les enfants en situation de rechercher des solutions.
	Apprendre à accepter les différences au quotidien : racisme, relation fille garçons, handicaps...	Réunion collective d'enfants pour évoquer les situations si nécessaires Partir d'histoires pour évoquer collectivement des situations de moqueries Débat autour des discriminations...
	Développer une image positive de soi Apprendre à ne pas écraser l'autre, à vivre une relation harmonieuse avec ses pairs.	Petits jeux de présentations : ses goûts, ses passions, savoir-faire... Créer des situations d'échanges de savoir entre les jeunes dans différents domaines (manuels, physiques, ludiques, culturels...) Proposer aux enfants de conduire des projets d'animation d'autres publics : personnes en situation de handicap, enfants d'âges maternel, primaire... Le but de cette action est de permettre aux jeunes de savoir définir, organiser, animer un projet avec un public. Les enfants vivent des situations d'échanges, de collaboration, d'élaboration. Ils se sentent valorisés.
	Savoir communiquer : prendre la parole, donner son avis, débattre tout en restant à l'écoute et accepter la parole de l'autre	Favoriser la prise de parole individuelle, la formulation d'avis personnels, la réflexion collective en cas de problème Mise en place d'un journal réalisé par les enfants à destination des parents Jeux d'expression dramatique. Mise en place de débats. Utiliser des formes d'animation de groupe : le bâton de parole, l'arbre à palabre, la table de médiation...
	Comprendre la nécessité et l'utilité des règles Participer à l'élaboration et à l'évolution de règles de vie en collectivité	Participation des enfants à l'élaboration des règles et à leur évolution quand cela est nécessaire Elaborer collectivement avec les enfants une charte du respect si nécessaire Organisation et arbitrage de tournoi sportif ou de jeux de société par les jeunes

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Outils/ actions
Eduquer à l'Environnement et au Développement Durable	Favoriser la découverte du milieu naturel et humain représente pour nous, non seulement un moyen donné aux enfants d'approfondir leurs connaissances de la faune, de la flore, de l'histoire d'une région mais surtout un moyen éducatif qui permet aux personnes d'agir dans le milieu pour le respect de l'environnement.	<p>Activité nature, visite éco musée, rencontre de professionnel des par cet réserves naturelle, min séjour nature, activité de plein air...</p> <p>Mise en place d'activité de responsabilisation : création d'affiche de sensibilisation, mise en place d'un jardin pédagogique, mise en place d'action de tri, de nettoyage de commune...</p>
	Favoriser de nouveaux comportements (en termes de responsabilité) face à l'environnement en développant les capacités de chaque enfant en matière d'écoute, de curiosité, d'investigation et d'action	Mettre en place un travail sur l'écologie au quotidien (tri sélectif des déchets, économie d'énergie)
	Permettre l'accèsion à l'exercice d'une écocitoyenneté active, par la réflexion, la concertation et la négociation avec ses pairs et les adultes, mais aussi : * l'action où que ce soit, de façon responsable seul et avec d'autres, par l'acquisition de savoirs et de savoirs-être relatifs à l'environnement	Mise en place d'action à l'initiative des enfants au travers d'un conseil d'enfant, de débats...

PEDAGOGIES ET METHODES UTILISEES

1. Le jeu et la notion de jeux coopératifs

Le jeu est un moment de détente qui permet l'échange, la rencontre et la découverte. Pour qu'un jeu soit pleinement apprécié, il doit comporter certains critères : plaisir, règle, découverte, gratuité.

Plaisir :

Pour tous, le jeu a une importance capitale, il reflète l'équilibre, développe l'imaginaire, car chacun d'entre eux rappelle l'enfance et la magie. Chaque participant doit être l'acteur du jeu, il doit pouvoir évoluer à travers le déroulement du jeu.

Règle :

Pour qu'un jeu soit captivant, il faut prévoir une règle. Un début de partie et une fin, une méthode et une loi (la plus ludique possible). Cette règle doit être appliquée par tous les participants. Elle doit tenir compte de l'Age des joueurs afin de rester attractive. Elle doit être claire, précise, courte, intelligible pour permettre aux joueurs d'entrer le plus vite possible dans le jeu.

Découverte :

Lorsque les deux premiers critères sont appliqués, l'un des moments importants est la découverte. Elle permet l'épanouissement des joueurs et déclenche l'envie de comprendre rapidement pour gagner. L'investissement des joueurs prend forme et l'esprit de compétition rentre en jeu. Il est donc très important pour le maître de jeu de contrôler ces élans afin d'éviter tous débordements, tricherie, démotivation et abandon.

Gratuite :

Pour que le plaisir du jeu reste entier, il ne faut pas donner trop d'importance à la victoire, au gain. Il doit rester un acte gratuit, un bon moment passé ensemble et ne doit frustrer aucun participant.

Si le jeu est appliqué dans cet esprit, il trouvera sa place dans les bons souvenirs et donnera l'envie de renouveler l'expérience.

LE ROLE DU JEU :

Le jeu doit être l'instrument permettant la rencontre et l'échange. Il va permettre l'épanouissement de l'individu, car le joueur oublie durant la partie sa position sociale, affective ou professionnelle.

Si le jeu ne laisse pas de place à la compétition, les joueurs échangeront des propos de natures diverses (personnelles, culturelles ou professionnelles).

Le jeu ne favorise pas uniquement la rencontre. Le jeu est également très présent au sein de la famille (jeux de société). Il permet à l'enfant d'échanger un moment ludique avec son entourage proche. Cet échange sera pour l'enfant une valorisation et pour l'adulte un plaisir d'écoute et d'apprentissage.

Cependant le caractère personnel de chaque joueur risque de prendre l'ascendant sur le déroulement de la partie. Il est donc très important pour le maître de jeu, de tenir compte des réactions des participants, afin d'éviter tout sentiment de frustration.

IMPORTANTANCE DU JEU CHEZ L'ENFANT :

Les enfants jouent dans tous les lieux : à la maison, dans la rue, dans la cour de l'école, dans les centres de loisirs, les clubs de vacances...

Le jeu est pour l'enfant le mode privilégié d'expression de ses besoins fondamentaux, le lieu de ses premiers apprentissages, celui où se construit sa pensée abstraite.

Lorsque le jeune enfant court, saute, rampe, grimpe, il est à la découverte de ses possibilités corporelles, à la recherche de ses propres limites. Il se représente de nombreuses situations en les jouant, en imitant. C'est sa manière de se les approprier, d'imaginer, de créer, de régler des conflits. La psychanalyse a particulièrement mis en évidence l'importance des « faire semblant ».

Le jeu symbolique n'est autre que le « jouer à être ».

Le mouvement, la parole, le dessin, la construction sont autant de moyens qui développent l'imaginaire en enrichissant la réalité.

L'idée de plaisir est toujours présente lorsqu'un enfant, des enfants jouent. Des jeux du tout petits enfants apparemment très structurés aux jeux à règles très élaborées avec leurs équipes, leurs arbitres, leurs rituels, c'est d'abord la notion de plaisir qui intervient.

JOUER met les participants dans des situations très diversifiées qui les obligent à prendre en compte les différents paramètres de l'environnement, l'espace, le matériel, les partenaires, les adversaires.

C'est l'occasion de développer de nombreuses capacités qui, en se combinant, enrichissent les possibilités de réponses motrices et de comportements sociaux.

Autant dire que l'activité ludique dans sa dimension la plus large – qu'il s'agisse de cligner des yeux en regardant le soleil, du jeu de dînette, des barres ou du cache-cache – ne peut en aucun cas être considérée comme gratuite, inutile ou frivole. C'est une interprétation d'adultes qui dissocie travail et loisir, qui confond activité éducative et activité rentable.

Jouer est un acte volontaire : Un acte qui suppose motivations, libre choix des partenaires, du matériel.

Un acte qui permet un investissement important du point de vue de l'imaginaire. La réalité reste à l'arrière-plan ce qui rend parfois difficile l'intégration d'adultes à certains groupes de jeu où les enfants ont inventé leurs propres règles, choisi leurs expériences.

Tout animateur conscient de l'importance du jeu dans le développement de l'enfant doit favoriser toute occasion de jouer qui permet des relations authentiques :

- entre les enfants
- entre l'animateur et chacun des enfants
- entre l'animateur et le groupe d'enfants

2. L'expérimentation de l'autonomie et Montessori

« Aide-moi à faire seul » résume assez bien le contenu de la pédagogie que Maria Montessori a initié.

Cette pédagogie privilégie le développement de l'intelligence par rapport aux automatismes. Elle favorise ainsi les démarches personnelles d'apprentissage et donne aux enfants les outils de base qui leurs permettront, entre autres, de devenir autonomes et aptes à réfléchir par eux-mêmes.

Il s'agit d'une pédagogie du respect. Elle prend en compte la personnalité de chacun et offre un grand choix d'activités, permettant de nourrir le besoin qu'a l'enfant de connaître, de toucher, de découvrir le monde environnant à l'aide de tous ses sens en éveil.

L'activité spontanée est la mise en action d'un ou plusieurs individus de manière autonome et sans injonction extérieure. Elle s'oppose à l'activité dite « dirigée ».

Premièrement, il faut comprendre que tous les enfants ont des activités spontanées. Ils n'ont pas besoin d'adultes pour jouer seuls ou entre eux. Lorsque vous laissez les enfants en « temps libre », ils s'adonnent spontanément à des activités qui leur plaisent sur le moment.

Dès lors, l'usage de l'activité spontanée comme outil pédagogique est un choix qui repose sur la conviction que ces moments d'activités libres peuvent être aussi riches en apprentissages que les activités « organisées » et contraintes dans le temps (ce matin, c'est activité cirque, et cet après-midi, c'est réalisation d'une fresque).

Il existe de véritables enjeux d'apprentissages autour des jeux et des activités spontanées et c'est le rôle d'une équipe d'animation d'amener les enfants vers ces opportunités d'apprentissage. L'équipe d'animation n'est plus là pour proposer des activités, mais pour offrir des opportunités. Les enfants seront ensuite libres de saisir ou non les opportunités qui leur sont offertes.

3. La place de l'imaginaire

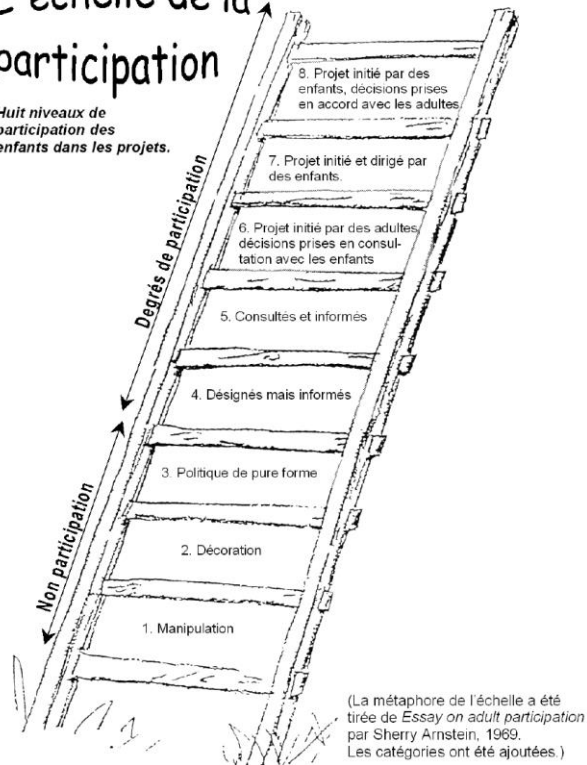
L'imagination est la faculté de se représenter les objets par la pensée. Il s'agit d'une fonction qui crée des images, et les utilise, l'imaginaire étant le contenu de ce qui est produit par cette fonction. L'imaginaire peut se concevoir comme une sorte de territoire intime et propre à chaque individu, dans lequel celui-ci exerce sa faculté d'imagination, sans les barrières et les contraintes de la réalité. Il s'agit d'un caractère individuel, privé et donc, d'un pouvoir de la pensée. Il peut aussi se manifester dans le processus de créativité : le jeu, l'art, la littérature sont l'expression de l'imaginaire.

Tout animateur s'attache à ce que l'enfant puisse développer son imaginaire et sa créativité dès son plus jeune âge. Ces facultés s'expriment dans le jeu de faire-semblant (ou jeu symbolique), dans le dessin, les histoires qu'il écoute ou qu'il raconte. L'imaginaire tient donc une place importante dans notre démarche pédagogique. Chaque projet d'animation fait l'objet d'une réflexion particulière pour permettre aux animateurs de créer des personnages et une histoire unique à chaque période.

4. La participation des enfants

L'échelle de la participation

Huit niveaux de participation des enfants dans les projets.



« La confiance et les compétences nécessaires à la participation s'acquièrent progressivement par la pratique. C'est pourquoi les enfants devraient se voir offrir davantage d'occasions de coopérer... Malheureusement, bien que les enfants et les jeunes participent dans une certaine mesure à la vie de la société dans les diverses régions du monde, cette participation est souvent frivole et donne aux adultes l'occasion de les exploiter. Le diagramme de l'échelle de participation est un élément de départ qui permet de réfléchir sur la participation des enfants aux divers projets. La métaphore de l'échelle est empruntée à un article consacré à la participation des adultes, à laquelle de nouvelles catégories ont été ajoutées. »¹

« 1. LA MANIPULATION : cette notion décrit les situations où les enfants ne comprennent pas les problèmes qui se posent mais sont entraînés à participer à un projet par les adultes. On peut citer en exemple le cas d'enfants d'âge préscolaire qui portent des affiches politiques décrivant l'importance des politiques sociales pour les enfants.

2. LA DÉCORATION : cette notion s'applique aux occasions fréquentes où on donne aux enfants des T-shirts à l'occasion d'une manifestation en faveur d'une cause quelconque ; les enfants chantent et dansent mais n'ont qu'une idée très vague de ce qui se passe et ne participent pas à l'organisation de la manifestation. Les adultes ne prétendent pas que les enfants sont à l'origine du mouvement, ils les utilisent simplement pour soutenir leur cause de façon relativement indirecte.

3. LA POLITIQUE DE PURE FORME : cette notion décrit les situations où les enfants ont apparemment la parole, mais n'ont en fait pas vraiment pu choisir le sujet du débat ou le mode de communication et où ils n'ont qu'une possibilité limitée, lorsqu'elle existe, d'exprimer leurs opinions. Cette notion pourrait s'appliquer aux situations où des enfants intelligents et charmants sont sélectionnés par des adultes pour participer à un jury, sans avoir été au préalable suffisamment informé sur le thème du débat et sans avoir pu s'entretenir avec les autres enfants qu'ils sont censés représenter.

4. DÉSIGNÉS MAIS INFORMÉS : à ce niveau, les enfants comprennent les objectifs du projet auxquels ils participent. Ils savent qui décide de leur participation et pourquoi. Ils jouent un rôle véritable (et non pas décoratif). Ils se portent volontaires pour participer au projet, après explication de leur rôle. Les enfants qui ont été pages à New York lors du sommet mondial des enfants sont un exemple de ce type de participation.

5. CONSULTÉS ET INFORMÉS : le projet est conçu et dirigé par des adultes, mais les enfants en comprennent le processus et leurs opinions sont prises au sérieux.

6. PROJET INITIÉ PAR DES ADULTES, DÉCISIONS PRISES EN CONCERTATION AVEC DES ENFANTS : comme le titre l'indique, le projet est initié par des adultes, mais les décisions sont prises en consultation avec les jeunes. Bien que la plupart des projets communautaires soient destinés à être partagés par tous, ils devraient cependant, tout en s'adressant à l'ensemble de la population, accorder une attention particulière

¹ MONTER L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION Par Roger HART

aux jeunes, aux personnes âgées et à ceux qui sont susceptibles d'être exclus en raison de leurs besoins particuliers ou d'un handicap.

7. PROJET INITIÉ ET DIRIGÉ PAR DES ENFANTS : nous avons tous des dizaines d'exemples où les enfants conçoivent et exécutent des projets complexes lors de leurs jeux. Il est cependant plus difficile de trouver des exemples de projets communautaires initiés par des enfants. Il semble que les adultes ne savent pas donner suite aux initiatives prises par des jeunes.

8. PROJET INITIÉ PAR DES ENFANTS, DÉCISIONS PRISES EN ACCORD AVEC LES ADULTES : les projets de ce genre, qui se situent tout en haut de l'échelle, sont malheureusement trop rares. À mon avis, c'est parce que les adultes ne sont pas intéressés et ne comprennent pas les intérêts particuliers des jeunes. Nous avons besoin de personnes qui comprennent les indicateurs subtils d'énergie et de compassion des adolescents.

9. MOBILISATION SOCIALE : il n'est pas impossible que, pour certains grands projets de mobilisation, les enfants, bien qu'ils ne soient pas à l'origine du projet, en soient quand même bien informés, qu'ils se sentent réellement concernés par le problème et qu'ils aient même un point de vue critique sur la cause défendue. Certaines activités pourraient par conséquent se retrouver tout en haut de l'échelle de participation et être classées sous la rubrique « désignés mais informés ». »

Article publié dans la revue les enfants d'abord, UNICEF, avril-Juin 1992

5. L'expérimentation du Vivre ensemble

L'équipe véhicule les notions de respect, de tolérance et de solidarité et s'appuie sur ces valeurs dans l'organisation du séjour. L'échange et l'entraide sont favorisés à travers des activités et des jeux de coopération plutôt que de compétition. Des temps d'échanges sont aménagés pour permettre à chacun de donner son avis, de discuter, d'écouter, de proposer et de participer au projet collectif du séjour. Les règles de « vivre ensemble » sont proposées, expliquées, discutées ensemble pour permettre à chacun de bien en comprendre les intérêts et se les approprier. L'échange de compétences et de connaissances est favorisé tout au long de l'année. L'environnement, la disponibilité et la bienveillance de tous assurent à chacun une protection constante durant le séjour. Les activités sont proposées à des groupes d'enfants d'âges mélangés pour privilégier la diversité dans le groupe. Chacun veille à prendre l'autre en considération dans ses actes et ses choix, et bannit toutes formes de violence et d'humiliation.

L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT

Éduquer et sensibiliser à la nature est une tâche essentielle dans une vallée comme la nôtre où les enjeux écologiques sont importants. L'éducation à la nature et à l'environnement a ceci de particulier qu'elle ne se limite pas à l'acquisition de savoirs. Elle s'appuie aussi sur une sensibilité, « moteur » indispensable à une prise en charge collective et à une implication réelle mais aussi source d'apprentissage ludiques. L'objectif est de faire naître et se développer dans le public la conscience de nos responsabilités à l'égard des générations futures que nous devons protéger des catastrophes écologiques annoncées et plus largement à l'égard de tous les êtres vivants. Seule une sensibilité écologique partagée par tous permettra de faire pression en faveur d'une meilleure prise en compte de l'écologie et de l'environnement dans nos sociétés.

Eduquer à l'environnement, c'est forcément repenser le fonctionnement de la structure pour mettre en application les gestes appropriés. Sur quoi pouvons-nous agir???

Un tel projet ne peut aboutir sans un travail partenarial entre tous les acteurs de la commune (enfants, familles, école, restauration...). Ci-joint la liste des pistes auxquelles nous souhaitons réfléchir puis agir :

Thématiques	Actions possibles	Compléments d'informations
Les déchets	Mettre en place un système de tri au sein des locaux (lieux stratégiques et ou toutes les salles accueillant le public)	Poubelle Jaune : plastique recyclable Poubelle bleue : papier, carton, magazine Poubelle grise : déchets non recyclables Cartons de récupération des consommables (cartouches, stylos...)
	Mettre en place un compost	Bio seau pour mettre au compost tous les déchets alimentaires (sauf viande, poisson, agrumes)
	Mettre un STOP pub sur la boîte aux lettres	
	Bannir le jetable de notre quotidien	Utilisation de verres réutilisables Utilisation de tasses pour les cafés des parents Remplacer les serviettes de table papier par du tissu Remplacer les essuies mains papier par essuie main tissu à usage unique
	Eviter le déchet en permettant le don, la mutualisation entre les différents acteurs, la récupération	Boîte à lire (livres voyageurs)
Les produits ménagers	Alléger notre impact sur notre environnement direct en utilisant des produits les plus propres et les moins agressif	Vinaigre Nettoyeur vapeur
L'alimentation	Mise en place d'ateliers d'éducation à l'alimentation Mise en place d'ateliers cuisine pour réaliser avec les enfants les goûters	Préparer le goûter Cuisiner des restes Cuisiner avec les légumes de saisons
	Utiliser le compost pour alléger les poubelles alimentaires	
	Eduquer les enfants au gaspillage alimentaire	Boîte à gaspi pour visualiser la quantité jetée Affichage Exposition à tous les niveaux Reconditionnement des excédents : fruits, pains pour les goûters
Le matériel	Mettre en place des activités à base de récupération	Utiliser le tri et l'appel à don comme base pour les activités manuelles, la décoration Récupérer du carton dans usine lors des journées gratuites

	Créer les matières premières à partir d'ingrédients basique et ne pas surconsommer	- Colle - Peinture - Pâte à modeler - Carte à gratter...
	Utiliser le prêt au lieu d'acheter du matériel	Livres : Bibliothèque de Taninges Jeux de société : Ludothèque de St Jeoire
Les déplacements	Favoriser les déplacements à pied	
	Utilisation du vélo/VTT pour déplacement en petit groupe sur des distance moyennes	Prévoir un travail autour de l'utilisation du vélo, le code de la route...
	Déplacement en minibus complet	Mutualiser les bus avec les autres structures du territoires
La communication	Informers les familles de notre démarche	Affichage sur les défis zéro déchets Livrets de recettes pour éviter d'acheter les gouters Diffusion des réalisations et actions des enfants en faveur de l'environnement
	Informers les habitants du territoire de notre démarche	Affichage sur l'utilisation des poubelles Affichage sur l'intérêt du zéro déchet Conférence : ex Jérémie PICHON sur le Zéro déchet Mise en place d'expositions thématiques autour de la réduction des déchets, le compostage, le zéro déchet pour les achats

L'EVALUATION

Le projet pédagogique est évolutif en fonction des réactions de chacun (enfant et encadrement). Il est donc l'objet d'analyses et de bilans réguliers.

1. Les outils

Les outils suivant nous permettrons l'évaluation de notre projet, de notre fonctionnement :

- Les présences (listes d'enfants) et les tableaux d'effectifs permettront d'évaluer la fréquentation. Elles permettront de distinguer le public accueilli (des différents quartiers de la ville, catégorie socio-professionnelle).
- Les fiches d'activité par séance (objectifs, public, déroulement de l'activité.), seront remplies à la fin de chaque activité par les animateurs. Elles permettront de faire un bilan à l'issue de chaque période.
- Le bilan sera fait en réunion d'équipe afin de vérifier si les objectifs ont été atteints, d'améliorer le service, de discuter des difficultés rencontrées et trouver ensemble des solutions adaptées.
- Les réunions d'enfants et les temps de parole pour faire le bilan de la journée permettent d'avoir un retour immédiat et à chaud de la journée. Cela permet aussi de pouvoir mettre en place des choses nouvelles : idées activités, programmes...
- Les questionnaires aux familles afin de réfléchir en amont sur les besoins des familles et pouvoir y répondre.
- L'assemblée générale, Les Apéros Assos sont tout autant d'outil d'évaluation de notre travail par le biais d'échange avec les familles. C'est aussi l'occasion de débattre sur des thématiques précises et faire évoluer les services proposés.

2. La démarche d'évaluation

Dans un premier temps

Evaluer si par les propositions de l'équipe d'animation les objectifs et les moyens ont bien été compris vis-à-vis du projet pédagogique.

En cours d'action

Evaluer au moyen de réunion et de bilan la capacité effective de mise en pratique des objectifs fixés. Pour permettre une meilleure régulation de l'équipe : chaque animateur et stagiaire procédera à une auto-évaluation à l'aide des fiches ci-joint. Elles seront remplies toutes les semaines et rendues lors de la réunion hebdomadaire. Elle sera le support de discussion si besoin

En fin d'année

Mesurer la réalisation ou l'écart entre les objectifs que nous nous étions fixés et les réalisations dans le centre.

Afin de progresser, l'évaluation sera faite dans les temps par les moyens indiqués aussi bien pour les objectifs pédagogiques à atteindre que concernant les règles de vie du centre ainsi que le rôle de chacun dans le projet pédagogique.

Critères pour l'évaluation de la vie du centre et de l'équipe d'animation

- Respect des horaires.
- Respect de l'enfant.
- Cohérence de chacun entre ses paroles et ses gestes.
- Capacité à mettre en pratique le projet pédagogique.
- Qualités pédagogiques auprès des enfants.

3. Les indicateurs d'évaluation

En direction des enfants :

- Baisse des conflits débordants sur le temps scolaire
- Augmentation ou baisse des points (vert, orange, rouge)
- Sourire et épanouissement de l'enfant
- Qualité des temps d'échange avec les enfants
- Questionnaire « j'aime / je n'aime pas »
- Diminution de petits bobos et de pleurs
- Mesure des progrès dans le savoir être (règles de politesse/attitude)
- Mesure de la prise d'autonomie des enfants durant les repas
- Mesure du bruit et de l'attitude des enfants durant le repas, notamment durant le débarrassage des tables
- Mesure du respect et "temps calme"

En direction des animateurs :

- Diversités et renouvellements des activités
- Nombre de réunions d'équipe
- Ambiance et ressenti
- Continuité et stabilité du personnel
- Qualification du personnel encadrant
- Taux d'encadrement : ratio nb d'encadrant /nb d'enfant

En direction des parents :

- Qualité, accessibilité, utilité et cohérence de l'information
- Nombre de retour des parents, notamment négatif
- Accessibilité des activités (tarifs, diversité des activités, etc.)

III. Projet de Fonctionnement

L'ACCUEIL DE LOISIRS

1. Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

Le Centre de Loisirs de l'Association « Les Petits Montagnards », est destiné aux enfants de 3 à 12 ans de l'ensemble de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre en priorité et peut s'ouvrir, suivant les disponibilités, aux communes voisines.

La capacité d'accueil autorisée par la PMI est de 22 places pour les maternelles et 24 places pour les primaires.

a) Les périodes d'ouvertures

L'Accueil de Loisirs est ouvert à l'accueil des enfants de 7h00 à 18h30 :

- Les mercredis hors vacances scolaires,
- Vacances d'hiver,
- Vacances de printemps,
- Vacances d'été (juillet-août),
- Vacances d'automne,
- Vacances de Noël.

b) Les périodes de fermeture

La structure sera fermée en 2018 – 2019, les jours fériés (français), ainsi que :

- Vendredi 2 novembre 2018,
- Du 22 décembre 2018 au 1er janvier 2019 inclus,
- Vendredi 31 mai 2019,
- Du 27 juillet au 19 août 2019 inclus.

c) Les horaires

Les enfants peuvent arriver de manière échelonnée en fonction des besoins des familles.

	Arrivée des enfants	Départ des enfants
Matin	Entre 7h00 et 9h00 SAUF JOURS DE SORTIES (Se référer au programme d'animation)	
Midi	Entre 11h30 et 12h00 Entre 13h30 et 14h00	Entre 11h30 et 12h15
Soir		Entre 16h30 et 18h30 SAUF JOURS DE SORTIE (Se référer au programme d'animation)

d) Les locaux utilisés

Les activités de loisirs sont principalement regroupées dans le Pôle Enfance de la commune de Mieussy :

- 4 salles : dortoir, salle des petits, salles des grands, salle de bricolage
- Salle de restauration
- Extérieurs en herbe

Elles peuvent aussi être réalisées dans l'enceinte de l'école attenante au Pôle Enfance :

- Cours de l'école
- Gymnase
- BCD
- Jardin pédagogique

Mais aussi sur les terrains publics :

- City stade
- Terrain de jeux enfants
- Terrains de Tennis
- Terrain de Football

e) La vie quotidienne

La journée type un emploi du temps qui permet de rendre compte des journées que vivent les enfants au sein de l'Accueil de Loisirs « Les Petits Montagnards ». Le rôle de l'équipe d'animation au cours des différents moments de la journée sont soumis à des règles de fonctionnement adaptées à la structure.

Horaires	Activités	Rôles des animateurs
7h00	Accueil individualisé et échelonné Ateliers calmes et ludiques autonomes Mise en place des activités du matin	<p>Un animateur est responsable du cahier d'appel et vérifie que chaque enfant arrivé est équipé pour les activités de la journée. Il accueille chaque enfant et chaque parent de manière courtoise et s'enquiert de l'état physique et émotionnel de l'enfant.</p> <p><i>Lors de ce moment d'accueil des enfants et des parents, il est nécessaire d'être actif et réceptif quant aux informations divulguées par les parents. Il paraît important que l'animateur soit accessible afin de pouvoir instaurer un climat d'écoute et de communication le plus agréable possible.</i></p> <p>C'est le moment de proposer pour les autres animateurs des coins ludiques autonomes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Jeux et dinette (salle des petits)- Kaplas, Playmobil, lego (dortoir)- Perles, scoubidous, bracelets (salle des grands)- Dessins, mandalas- Bibliothèque <p><i>C'est un moment où toutes les tranches d'âges sont mélangées. Toutefois, il peut être intéressant de diviser le groupe d'enfants en étalant les coins sur la structure afin que l'entrée dans la journée soit le plus adaptées possible au rythme de chaque enfant.</i></p> <p>Ce temps peut servir de temps de préparation de certaines activités à partir du moment où les enfants sont sous la responsabilité d'autres adultes. La communication au sein de l'équipe est nécessaire.</p>
9h00	Générique et rangement	Lancement du générique afin que les enfants rangent avec les animateurs leur salle et se rassemblent pour l'appel

	<p>Appel des enfants</p> <p>Mise en route de la journée : temps d'expression, sensibilisation, activités de cohésion</p>	<p>L'appel doit est fait chaque matin avant le début des activités, il doit être rigoureux et les présences es enfants doivent être comptabilisés le plus sérieusement possible.</p> <p><i>Il est du rôle et de la responsabilité de chaque animateur de connaitre le nombre exact d'enfants sur son groupe à chaque moment de la journée.</i></p> <p>Mise en place du temps d'expression : en grand groupe ou par tranche d'âge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petits jeux de connaissances - Règles de vie - Jeux chantés et/ou jeux de mise en forme - Sensibilisation avec les personnages du fil conducteur - Présentation de la journée, des activités pour former les groupes <p><i>Il parait important que les animateurs varient les supports afin d'inciter et motiver les enfants pour les activités, la journée. C'est un moment privilégié d'échanges et de discussion.</i></p>
9h45	<p>Activités programmées</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3-5 ans : 2 activités de 45 minutes - 6-12 ans : 2 activités au choix <p>Rangement des activités et nettoyage</p> <p>Evaluation de l'activité avec les enfants</p>	<p>Au départ des activités, l'animateur doit informer la direction : effectifs, lieux d'activités... voir remplir une fiche de sortie s'il quitte l'enceinte des locaux.</p> <p>Les activités proposées doivent avoir été réfléchies en rapport avec le projet pédagogique et le projet d'animation de la période sur les fiches d'activités prévues à cet effet. Dans le cas d'un bricolage, un modèle doit être prévu afin de permettre aux enfants de se projeter. Enfin le matériel nécessaire à l'activité devra être mis en place avant l'activités.</p> <p>Lors de la création du projet pédagogique, l'équipe a fait le choix de permettre aux enfants de prendre part de manière active de ses vacances. Pour ce faire, nous laissons le choix des activités aux enfant autant que possible.</p> <p>Le temps de rangement de l'activité fait partie intégrante de celle-ci. Les enfants doivent y participer à leur niveau.</p> <p>Le temps d'évaluation de l'activité est tout aussi important. Il permet d'avoir les retours à chaud des enfants. Il convient à l'animateur d'utiliser différents moyens pour rendre ce moment accessible à tous, ludique et non rébarbatif (sous forme de jeu, de vote, de bâton de parole, avec des smiley...) Il permettra à l'animateur de compléter la partie évaluation de sa fiche activité.</p>
11h15	<p>Jeux extérieurs et libres</p> <p>Mise en place de la salle de restauration</p>	<p>Les enfants pourront à leur guise jouer avec le matériel mis à dispositions. Les animateurs quant à eux seront disposer à des endroits stratégiques afin d'assurer la sécurité et d'être à la disposition des enfants. Ce n'est pas un temps de repos pour l'équipe. Il est demandé d'être très vigilant dans la surveillance car de nombreux accidents peuvent survenir sur ces temps libres. La présence d'un animateur au portail est nécessaire pour assurer la jonction entre l'extérieur et la porte d'entrée des locaux (accès aux toilettes...)</p> <p>Un groupe d'enfant avec l'aide leur animateur dresse les tables.</p>
11h45	Rituels	<p>Tous les enfants passent aux toilettes pour lavages des mains et visages. Dans le cadre de notre réflexion écocitoyenne, les enfants ont à disposition des gants et serviettes lavables</p>

	Rangement des activités et nettoyage	Le temps de rangement de l'activité fait partie intégrante de celle-ci. Les enfants doivent y participer à leur niveau. Les poubelles de tri sont d'ailleurs emmenées avec les enfants en fin de semaine au tri à côté de la salle polyvalente.
	Evaluation de l'activité avec les enfants	Le temps d'évaluation de l'activité est tout aussi important. Il permet d'avoir les retours à chaud des enfants. L'enfant pourra exprimer ainsi leur ressenti de la journée, critiquer mais aussi proposer des solutions.
15h45	Rituels	Tous les enfants passent aux toilettes pour lavages des mains et visages.
	Préparation du goûter	Les enfants peuvent être mis à contribution pour la préparation de ce temps, tant dans la confection, l'installation, la distribution que le rangement. L'enfant sera acteur du goûter.
16h00	Gouter	Il peut être varié dans sa forme et son organisation en fonction des demandes des enfants et de l'équipe ! par tranche d'âge, dehors, tous ensemble...
	Rituels	Tous les enfants passent aux toilettes pour lavages des mains et visages.
16h30	Retour au calme	Ce temps doit être organisé et géré de la même manière que l'appel du matin. De petites activités peuvent être mise en place (à l'intérieur comme à l'extérieur)
	Ateliers calmes et ludiques autonomes	Les parents attendent une disponibilité de la part des animateurs et d'information sur le déroulement de la journée de leurs enfants. C'est pourquoi, si l'animateur d'accueil n'est pas celui qui s'est occupé de l'enfant, il devra s'informer auprès de ces collègues du déroulement de la journée. Un cahier de transmission est mis en place à ce titre. Toutes les informations particulières ou grave devront avoir été signalés à la direction pour ensuite en parler aux familles
	Départ échelonné	
18h00	Lancement du ménage	Les enfants encore présents sur la structure seront rassemblés dans une seule salle ou à l'extérieur afin de permettre à l'agent d'entretien de commencer sa tâche. Toutefois, avant son passage, les animateurs devront : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir ranger les salles - Avoir ranger le matériel dans les placards - Avoir stocker les activités en attente dans un placard - Nettoyer les tables - Passer le balai (aucune trace d'activités ne doit rester)

Remarques :

Les horaires de repas (midi/goûter) peuvent être modifiés en fonction des activités de la journée. Il faut toutefois en faire part à l'équipe de direction pour la gestion du service.

L'hygiène et le rangement : moment privilégié de l'animation pour être à l'écoute des enfants et pour la réalisation de certains objectifs pédagogiques.

Les temps calmes : après le repas de midi, après le goûter, les enfants disposeront d'un temps libre dans le centre qu'ils pourront gérer à leur guise. Durant ces temps calmes, il est mis en place un dispositif pour la surveillance et le bien-être des enfants (être à leur écoute).

Les activités : Il ne s'agit pas d'occuper les enfants mais de leur donner les moyens de s'épanouir, de découvrir et de développer leur imagination. Les activités manuelles sans but précis sont à proscrire. Elles peuvent être réalisées si elles sont liées à une activité (décoration, jeu...). Il faut éviter le gaspillage de matériel. Les activités doivent répondre à la demande des enfants : besoin de découvrir, de s'exprimer, de

créer, de s'épanouir. Les activités seront proposées en fonction des compétences des animateurs (fiche technique, modèle) et en fonction des besoins et des possibilités des enfants. Ces activités sont un critère d'évaluation de l'autonomie de l'enfant.

Les repas : Il est important que chacun considère le repas comme un moment privilégié, en dépend la santé et la qualité du centre. Ce moment favorise leur sens de l'autonomie et de la responsabilité : se laver les mains, utiliser les couverts, partager un plat, laisser choisir les autres ; ceci implique le respect des autres et de soi. L'alimentation n'a pas pour seul but la satisfaction d'un besoin physiologique. Elle est aussi partie intégrante de la construction de l'individu et même du citoyen tant il est vrai que les habitudes culinaires sont un vecteur fondamental de la vie sociale et un signe de reconnaissance entre les hommes. Aussi est-il fondamental que l'éducation au goût soit l'un des objectifs du centre de loisirs.

Le temps du repas est donc un moment important de la vie collective : il favorise l'échange qui est possible grâce à la présence régulatrice de l'animateur.

Le temps d'animation du repas est un moment privilégié lors duquel l'enfant découvre le menu et découvre également quelques informations sur les aliments qui constituent son repas.

La relation aux familles : Accueillir les parents, les enfants, savoir préserver leurs confidentialités, être disponible, savoir écouter et entendre leurs demandes, savoir les diriger ou les accompagner. Tous des savoir-faire et des savoir être que nous devons réfléchir et appliquer dès le premier accueil.

L'arrivée ou le départ des enfants sont des moments clés de la journée car l'équipe est au contact des parents. Ce sont des moments privilégiés au cours desquels les parents portent jugements (accueil, convivialité mais surtout qualité de l'encadrement). Il nous faut donc être très vigilant sur ces moments de la journée.

De manière générale, l'animateur doit veiller à l'application stricte des consignes suivantes :

- Ne jamais laisser d'enfant sans surveillance, que ce soit à l'intérieur des locaux ou dans la cour.
- S'assurer que les enfants restent dans l'enceinte du centre de loisirs.
- Prévenir immédiatement la direction si l'on observe un risque pour la sécurité des enfants dans la cour ou dans l'enceinte
- Etre particulièrement vigilant pendant les temps informels (temps libre, accueil, temps du midi).
- Lors de toutes activités en extérieures vous veillerez particulièrement à ce que les enfants aient :
 - une casquette
 - de la crème solaire
 - des lunettes de soleil
 - une petite bouteille d'eau pour l'été
 - des vêtements de pluie, neige selon la saison.

Il serait judicieux de faire des affichettes à l'intention des parents afin que les enfants aient systématiquement un petit sac à dos avec eux.

2. Le public

L'accueil de Loisirs « Les Petits Montagnards » accueille les enfants de 3 à 12 ans répartis en 3 tranches d'âges :

- 3/5 ans
- 6/8 ans
- 9/12 ans

3. Le projet d'animation

a. Des vacances sous le signe de l'imaginaire

Le projet d'animation sur les vacances est construit par l'équipe d'animation autour d'une thématique choisie (afin de développer l'imaginaire).

- Vacances d'Automne : Le manoir de Glasgow
- Vacances de Noël : Journées à thèmes (journée pyjama, journée ridicule, journée à l'envers)
- Vacances d'Hiver : Le monde merveilleux d'Alice
- Vacances de Printemps : Ratatouille et le monde des saveurs
- Juillet : Le monde des Pirates
- Aout : Le monde des Trolls, des elfes de la nature

b. Les semaines à thèmes (mercredis)

Un fil conducteur imaginaire relie les mercredis après-midi tout comme les vacances :

- Mercredis de septembre à octobre :
- Mercredis de novembre à décembre :
- Mercredis de janvier à février :
- Mercredis de mars à avril :
- Mercredis de mai à juillet :

Toutefois afin de permettre aux enfants de découvrir d'autres domaines et de s'ouvrir, des semaines à thèmes sont mise en place sur les temps périscolaire et le mercredi. Cette année, les semaines à thèmes mise en place seront :

- Semaine du Nouvel An chinois
- Semaine d'Education contre les Discriminations et le Racisme
- Semaine du Développement Durable
- Semaine du sport
- Semaine « Fête de la sciences »
- Semaine des Droits de l'Enfant

c. Des cycles d'activités pour approfondir ses compétences

Le mercredi matin, des activités sous forme de cycle de vacances à vacances sont mis en place afin de proposer des activités, des initiations plus approfondies. Ces cycles s'appuient sur les compétences spécifiques de l'équipe et d'intervenants ponctuels

d. Les sorties natures et culturelles

e. Les mini séjours et nuitées

f. Les passerelles inter structures

g. L'implication des familles

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

1. Le fonctionnement de l'Accueil périscolaire

L'accueil Périscolaire est destiné aux enfants fréquentant le Groupe Scolaire Justinien Raymond à Mieussy. La capacité d'accueil autorisée par la PMI est de 75 places (40 maternels et 35 primaires).

a) Les périodes d'ouverture

L'Accueil Périscolaire est ouvert à l'accueil des enfants de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 :

- Les lundis,
- Les mardis,
- Les jeudis,
- Les vendredis.

b) Les périodes de fermeture

La structure sera fermée en 2018 – 2019, les jours fériés (français), ainsi que :

- Vendredi 2 novembre 2018,
- Du 22 décembre 2018 au 1er janvier 2019 inclus,
- Vendredi 31 mai 2019,
- Du 27 juillet au 19 août 2019 inclus.

c) Les horaires

Les enfants peuvent arriver de manière échelonnée en fonction des besoins des familles.

	Arrivée des enfants	Départ des enfants
Matin	Entre 7h00 et 8h00	
Soir		Entre 17h00 et 18h30

d) Les locaux utilisés

Les activités périscolaires sont principalement regroupées dans le Pôle Enfance de la commune de Mieussy :

- 4 salles : dortoir, salle des petits, salles des grands, salle de bricolage
- Salle de restauration

Elles peuvent aussi être réalisées dans l'enceinte de l'école attenante au Pôle Enfance :

- Cours de l'école
- Gymnase
- BCD

e) La vie quotidienne

Horaires	Activités	Rôles des animateurs
7h00	Accueil individualisé et échelonné	Un animateur est responsable du cahier d'appel et vérifie que chaque enfant arrivé est équipé pour les activités de la journée. Il accueille chaque enfant et chaque parent de manière courtoise et s'enquiert de l'état physique et émotionnel de l'enfant. <i>Lors de ce moment d'accueil des enfants et des parents, il est nécessaire d'être actif et réceptif quant aux informations divulguées par les parents. Il paraît important que l'animateur soit accessible afin de pouvoir instaurer un climat d'écoute et de communication le plus agréable possible.</i>
	Petit Déjeuner	Pour les familles qui le souhaitent un petit déjeuner équilibré est proposé aux enfants : lait, chocolat, jus de fruits ou fruits, pain ou biscotte, beurre, confiture. C'est un moment d'échange convivial où l'animateur a un rôle important de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation. Le petit déjeuner se termine par le lavage de dents et le débarbouillage des enfants.

	Ateliers calmes et ludiques autonomes	<p>C'est le moment de proposer pour les autres animateurs des coins ludiques autonomes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeux et dinette (salle des petits) - Kaplas, Playmobil, lego (dortoir) - Perles, scoubidous, bracelets (salle des grands) - Dessins, mandalas - Bibliothèque <p><i>C'est un moment où toutes les tranches d'âges sont mélangées. Toutefois, il peut être intéressant de diviser le groupe d'enfants en étalant les coins sur la structure afin que l'entrée dans la journée soit le plus adaptées possible au rythme de chaque enfant.</i></p>
8h20	Générique et rangement Appel des enfants	<p>Lancement du générique afin que les enfants rangent avec les animateurs leur salle et se rassemblent pour aller se préparer à aller à l'école</p> <p>L'appel doit est fait chaque matin avant le départ vers leur classe, il doit être rigoureux et les présences es enfants doivent être comptabilisés le plus sérieusement possible.</p> <p><i>Il est du rôle et de la responsabilité de chaque animateur de connaitre le nombre exact d'enfants sur son groupe à chaque moment de la journée.</i></p>
16h30	Récupération des enfants Rituels Gouter Rituels	<p>Les animateurs vont chercher les enfants inscrits dans chaque salle de classe afin de n'oublier personne et sécuriser le transfert vers les Petits Montagnards.</p> <p>Tous les enfants passent aux toilettes pour lavages des mains et visages dans les toilettes :</p> <p>Maternels : toilette côté accueil de loisirs Primaire : toilette côté restaurant scolaire</p> <p>Le gouter se déroulera dans la salle de restaurant scolaire pour les primaires et dans la salle des petits pour les maternels. Cette séparation des groupes permet un gouter plus calme et plus sereins pour les enfants fatigués en fin de journée.</p> <p>Tous les enfants passent aux toilettes pour lavages des mains et visages.</p>
17h00	Ateliers calmes et ludiques pour les enfants partants entre 17h00 et 17h30 Ateliers programmés d'une heure sous forme de cycle pour les enfants partants entre 18h00 et 18h30 Départ échelonné	<p><u>Pour les enfants inscrits jusqu'à 17h30 :</u></p> <p>Des ateliers sont mis en place, les enfants s'y déplacent à leur guise.</p> <p>Au niveau des maternels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dortoir : Atelier cocooning (dinette, jeux, livres...) • Salle maternelle : Atelier petit brico <p>Au niveau des primaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle primaire : Atelier cocooning (livres, kaplas..) • Salle primaire : Atelier petit brico • BCD : Aide aux devoirs <p><u>Pour les enfants inscrits jusqu' à 18h00 et 18h30 :</u></p> <p>Une heure d'activité sous forme de cycle leur est proposé chaque soir, alternant activités culturelles, sportives et artistiques. Ces activités peuvent être encadrées par des intervenants diplômés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gymnase : Ateliers sportifs et culturels • Salle Atelier : Création artistique <p>Les parents attendent une disponibilité de la part des animateurs et d'information sur le déroulement de la journée de leurs enfants. C'est pourquoi, si l'animateur d'accueil n'est pas celui qui s'est occupé de l'enfant, il devra s'informer auprès de ces collègues du déroulement de la journée. Un cahier de transmission est mis en</p>

		place à ce titre. Toutes les informations particulières ou grave devront avoir été signalés à la direction pour ensuite en parler aux familles
18h00	Rangement et départ échelonné	<p>Les enfants encore présents sur la structure seront rassemblés dans une seule salle ou à l'extérieur afin de permettre à l'agent d'entretien de commencer sa tâche.</p> <p>Toutefois, avant son passage, les animateurs devront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir ranger les salles - Avoir ranger le matériel dans les placards - Avoir stocker les activités en attente dans un placard - Nettoyer les tables - Passer le balai (aucune trace d'activités ne doit rester)

2. Le public

L'accueil périscolaire « Les Petits Montagnards » accueille les enfants de 3 à 12 ans répartis en 2 tranches d'âges :

- Maternel
- Primaire

3. Le projet d'animation

a. Des cycles d'activités pour approfondir ses compétences

Pour les enfants inscrits de 16h30 à 18h00 (et plus), des activités sous forme de cycle de vacances à vacances sont mis en place afin de proposer des activités, des initiations plus approfondies. Ces cycles s'appuient sur les compétences spécifiques de l'équipe et d'intervenants ponctuels.

b. Les semaines à thèmes

Afin de permettre aux enfants de découvrir d'autres domaines et de s'ouvrir, des semaines à thèmes sont mise en place sur les temps périscolaire et le mercredi. Cette année, les semaines à thèmes mise en place seront :

- Semaine du Nouvel An chinois
- Semaine d'Education contre les Discriminations et le Racisme
- Semaine du Développement Durable
- Semaine du sport
- Semaine « Fête de la sciences »
- Semaine des Droits de l'Enfant

CONSIGNES DE SECURITE

1. Les sorties

Chaque sortie demande une organisation rigoureuse. L'animateur devra veiller à avoir tout le matériel nécessaire. L'improvisation est à proscrire.

Rassembler tous les documents et objets suivants la veille de la sortie :

Un classeur contenant :

- Numéros de téléphone d'urgence
- Liste des enfants présents à la sortie
- Fiche sanitaire de liaison
- Tests aquatique ou certificats médicaux en fonction de l'activité
- Bons de commandes/CB/Chèque
- Plans d'accès et itinéraires
- Le portable du centre

Sac à pharmacie :

- Liste des problèmes de santé
- PAI
- Trousse Pharmacie
- Crème solaire
- Sac à « gerbe » (sac + tic-tac menthe + brumisateur)
- Vêtements de rechange

Sac à pique-nique :

- 2 Couteaux (en fonction du menu du pique-nique)
- Papier WC
- Sacs poubelles
- Gobelets plastiques
- Jerricanes d'eau
- Sac à dos glacière

Sac à jeux :

- Jeux de plein air : ballon, raquette, molky, kubb, plots...
- Livres et jeux de cartes : loup garou, 7familles, double...
- Jeux de plage ou de neige (selon la sortie)

Une heure avant le départ

- Récupérer les pique-niques au frigo, les mettre dans les sacs à dos glacière et ajouter les pains de glaces (congélateur cuisine CL)
- Vérifier la pharmacie :
 - ✓ 1 couverture de survie
 - ✓ 2 gants
 - ✓ 1 ciseau

- ✓ 1 pince à épiler
 - ✓ 1 tire tic
 - ✓ 5 compresses
 - ✓ 1 bandage
 - ✓ 4 sérums physiologique
 - ✓ 2 pipettes désinfectantes
 - ✓ 5 lingettes désinfectantes
 - ✓ 5 lingettes coups et bosses
 - ✓ 1 sparadrap
 - ✓ Feuille registre infirmerie
- Vérifier le sac à dos des enfants :
 - Maillot de bain
 - Serviette
 - Casquette
 - Gourde
 - Kway
 - Mettre le panneau d'absence à la porte + feuille de sortie

a) Les sorties baignade :

Tous les membres de l'équipe doivent participer à la baignade. Vous aiderez les enfants à se mettre en tenue de bain si besoin est ; et de regrouper les enfants de votre équipe avant de les emmener d'abord aux douches puis sur le bord du bassin.

A faire en arrivant

- Signaler la présence du groupe auprès du maître-nageur en arrivant à la piscine.
- Suivre les instructions du maître-nageur.
- La piscine ou le lac est une activité et non un temps de repos pour les animateurs : prévoir des jeux aquatiques.

Le règlement de la piscine concernant les groupes impose :

- un animateur pour 5 enfants dans l'eau pour les moins de 6 ans
- un animateur pour 8 enfants dans l'eau pour les moins de 12 ans
- faire une liste des enfants nageurs et non nageurs avec leurs âges.
- l'animateur veille à chaque enfant de son groupe dans la gestion de la vie quotidienne (affaire de baignade, de rechange...)
- les enfants quittent leurs chaussures en l'entrée des vestiaires puis les rassemblent dans le sac de l'animateur responsable du groupe.
- Les enfants doivent impérativement passer sous la douche, avant d'accéder aux bassins.
- Pas de bonbons, nourritures sur les plages.
- Il est interdit de se baigner en short, en caleçon ou en bermuda. Pour l'équipe d'animation, un maillot de bain (ni bikini, ni string, ni triangle) est demandé pour les filles.
- Il est interdit de courir, de jouer au ballon, de chahuter, de crier sur les plages.
- Il est interdit de faire boire la tasse.
- Il est interdit de plonger (sauf grand bassin avec autorisation du maître-nageur et de l'animateur responsable de la sortie).
- Dans le petit bassin, nous ne sommes pas seuls. Il s'agit de faire barrière pour séparer la piscine en deux et laisser de la place aux autres groupes.
- L'accès au grand bassin est réservé aux enfants ayant effectué un test avec le maître-nageur.

De retour au vestiaire, faire attention :

- A ce que chacun reparte avec ses affaires.
- Au fait que les enfants se changent et ne gardent surtout pas leur maillot de bain.
- Qu'il ne reste plus rien dans le vestiaire avant notre départ et qu'il soit propre.

b) Les sorties de manières générales :

Préparation : l'improvisation est à proscrire. Une sortie ne doit pas être systématiquement l'occasion d'une simple promenade, mais offrir aux enfants une ou plusieurs activités destinées à leur détente tout en exploitant le milieu naturel dans lequel vous vous trouvez.

En conséquence, cette activité comme les autres doit être préparée à l'avance : choix du matériel...

Rassemblement et goûter : Vers 16h00-16h15, après les diverses activités et suivant les lieux où vous vous trouvez, chaque équipe doit se regrouper afin d'organiser le goûter des enfants.

Le goûter est encore un moment favorable à tout échange entre enfants et animateurs.

Retour au centre : Avant la montée dans le bus, les enfants doivent être **compté à nouveau**. Assurez-vous qu'il ne reste rien sur les lieux (vêtements, matériels...)

En promenade

- Vérifier avant le départ que chaque enfant ait :
 - un chapeau,
 - de bonnes chaussures de marche, plus des vêtements adaptés au type d'activité et au temps,
 - mis de la crème solaire si besoin.
- Sur la route :
 - LES ENFANTS DEUX PAR DEUX ET A DROITE (UN GROUPE EST CONSIDERE COMME ETANT UN VEHICULE),
 - toujours un animateur devant, un animateur derrière.
- Sur les sentiers : file indienne possible mais sans se doubler.
- Ne jamais traverser de champs (respect des prés en fauche).
- Cueillette de fleurs limitées, à privilégier lors de sorties botaniques (un spécimen par espèce pour identification).
- Ne jamais lancer de pierres, surtout vers l'aval. Si sur un chemin, une pierre roule, prévenir ceux qui sont en aval.
- Toujours sortir avec une trousse de secours et le portable du Centre de Loisirs, par groupe pour prévenir le centre en cas de problème au 04.50.43.27.07
- Consulter les fiches sanitaires et les prendre.
- Penser à prendre des médicaments, si nécessaire (asthmatique...).
- En cas d'accident grave : un animateur prévient le centre, le ou les autres restent avec les enfants. Prévenir les pompiers au 18.

2. Les transports

Déplacement à pied :

Hors agglomération, les piétons isolés ou en colonne par un doivent en principe se tenir du côté gauche de la chaussée dans le sens de leur marche, donc face aux véhicules qu'ils peuvent ainsi voir venir. Cette règle du code de la route s'applique, sauf si elle est de nature à compromettre la sécurité des piétons (visibilité réduite, obstacle...) ou sauf circonstances particulières (par exemple lorsqu'il y a des travaux).

Les groupes organisés de piétons, lorsqu'ils ne marchent pas en colonne par un, doivent se tenir sur la droite de la chaussée, comme un véhicule, en libre au moins la moitié gauche de la route.

Dans le cas d'un groupe très important, le groupe doit être divisé. Chaque élément de groupe ne doit pas avoir une longueur supérieure à 20 mètres et les éléments doivent être séparés entre eux par une distance d'au moins 50 mètres.

L'accotement doit être en priorité utilisé en priorité quand il est praticable. Il est recommandé d'encadrer le groupe en plaçant un responsable à l'avant et à l'arrière, et de prévoir un éclaireur pour les virages.

RAPPEL :

- Les déplacements doivent, de façon impérative, s'effectuer en groupe ; un animateur à chaque fois que cela est possible, étant l'un en tête, l'autre en queue (devant, derrière et milieu).
- Lors d'une traversée de rue, l'un des animateurs est habilité à arrêter la circulation, l'autre regroupe les enfants sur le trottoir opposé.
- En cas de déplacement sur la route, le groupe est tenu de marcher sur la droite de la chaussée, l'animateur marchant en queue devant être muni d'une gilet jaune fluo de signalisation.
- La traversée du passage piéton se fait par petit groupe.

Déplacement à vélo :

Le repérage de l'itinéraire est nécessaire : éviter les routes trop fréquentées, repérer les endroits dangereux (carrefours, traversées de routes) ou difficiles (côtes, descentes importantes).

Il convient de vérifier l'état du matériel : vélos adaptés à la taille des enfants, équipés d'une lumière jaune à l'avant et rouge à l'arrière, d'un avertisseur sonore, de freins efficaces.

Le port d'un casque homologué, adapté à la taille de l'enfant, est obligatoire.

Une trousse réparation et une trousse de secours sont indispensables.

Les encadrants doivent être également munis d'un moyen de communication permettant de joindre rapidement les secours.

Déplacement en minibus :

Certains déplacements des enfants se font avec les minibus de la commune de Mieussy, de la CCMG ou de location (Super U).

Avant chaque voyage, l'animateur vérifie l'état du véhicule, vérifie que chaque enfant soit bien assis et bien attaché.

Pendant les déplacements les animateurs sont garants de la sécurité des enfants et de leur bonne conduite. Il doit aussi montrer une image positive de la structure en respectant le code de la route et en respectant le code de courtoisie.

Après chaque voyage l'animateur devra vérifier la propreté et la bonne tenue du minibus et en refait le plein.

Les animateurs devront avant chaque voyage :

- Récupérer les clefs au Centre Technique.
- Récupérer le minibus soit au Centre Technique pour celui de la commune de Mieussy, soit au ... pour celui de la CCMG, soit à Super U en cas de location
- Dans chaque véhicule vous devez remplir le carnet de bord.

Les animateurs devront après chaque voyage :

- Faire le plein d'essence.

- Déposer le minibus soit au soit au pour celui de la commune de Mieussy, soit au pour celui de la CCMG, soit à Super U en cas de location.
- Remplir le carnet de bord.
- Rendre les Clefs.

RAPPEL :

Les animateurs en permis probatoire sont autorisés à aller chercher les mini bus mais en aucun cas ils n'ont le droit de transporter des enfants.

Déplacement en grand bus :

Le responsable de l'accueil de loisirs ou périscolaire est responsable du choix du transporteur. Il doit exiger du transporteur qu'il assume ses responsabilités en se conformant aux règlements relatifs aux véhicules de transport en commun. Le contrat type de transport collectif en autocar qui fixe les droits et obligations de chacune des parties peut être utilisé. Le responsable de l'accueil de loisirs doit désigner un Responsable Grand Bus.

Tous nos transports sont réalisés par l'entreprise de transport SAT ou Autocars Pays de Savoie. Un devis et une demande de réservation est demandée en amont, puis les effectifs sont confirmés avant les sorties. Un Responsable Grand Bus est désigné. Il est responsable du convoyage. Il doit s'assurer de la conformité du transport et veiller à son bon déroulement. Sa mission est la suivante :

- Avoir pris connaissance de la législation relative à l'accompagnement de groupes d'enfants.
- Avoir pris connaissances du contrat de transport.
- Etre en possession de la liste des enfants (en double exemplaire), pointer les enfants présents sur cette liste (en remettre une à votre responsable), pointer les enfants après chaque arrêt.
- Prendre connaissance, avec le chauffeur, du déroulement du trajet (itinéraire prévu, lieux d'arrêt programmé : les modifier s'ils ne sont pas adaptés à l'intérêt des enfants).
- Informer l'équipe des règles de sécurité à respecter.
- Veiller à placer un animateur près chaque issue de secours.
- Etablir un tour de veille des animateurs pendant les transports.
- Rappeler les consignes en cas d'accident ou d'incendie, les recommandations aux enfants pour le bon déroulement du transport.
- Veiller à ce que les enfants restent assis durant le transport, attachent leurs ceintures de sécurité si le car en est équipé, veiller à ce que aucun sac ne vienne encombrer l'allée du car.
- Vérifier que tous les enfants soient sortis du bus après chaque arrêt.

3. Les accidents et la bobologie

Sous l'autorité du directeur, un des membres de l'équipe d'encadrement est chargé du suivi sanitaire. Il sera titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours.

Le suivi consiste notamment à :

- s'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant, des certificats médicaux et ordonnances.
- identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant la journée et s'assurer de la prise des médicaments (ordonnance et accord des parents par écrit)
- informer les animateurs de l'existence d'éventuelles d'allergies médicamenteuses ou alimentaires, fiche suivi médical affichée dans le local
- s'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant.
- tenir à jour les trousse de premiers soins.

Les fiches sanitaires de chaque enfant, les Protocoles d'Accueil Individualisé (PAI) ainsi que la pharmacie sont à la disposition des animateurs.

L'animateur connaît l'emplacement de la pharmacie et du téléphone le plus proche, ainsi que les modalités d'appel téléphonique.

Pour toutes sorties du centre, l'animateur **doit** être muni des fiches sanitaires de chaque enfant, PAI ainsi que la trousse à pharmacie complète et du cahier d'infirmerie.

Les soins donnés à l'enfant sont consignés dans le registre d'infirmier (situé dans le placard infirmier) et éventuellement reporté dans la trousse de pharmacie qui a permis d'effectuer les soins.

Consignes générales en cas de blessure

- **Un seul animateur** prend en charge l'enfant blessé, évalue la gravité de la blessure et l'isole des éventuels risques de "sur accident" et du reste du groupe. Les autres agents assurent la surveillance et la sécurité des autres enfants.
- Vérifier que l'enfant ne bénéficie pas d'un PAI, muni de sa fiche sanitaire.
- Mettre des gants pour effectuer tous soins.
- Les soins donnés à l'enfant sont consignés dans le registre d'infirmier. Ce cahier permet d'assurer un meilleur suivi pour l'enfant.
- Prévenir les animateurs de fermeture pour informer les familles.
- En cas de choc ou de fracture, ne pas déplacer l'enfant.
- En cas d'hémorragie effectuer une pression forte pour éviter la perte importante de sang.
- En cas de brûlure faire couler de l'eau froide sur la plaie.
- En cas de choc au niveau de la tête, contactez directement le 15. Même s'ils ne se déplacent pas, l'appel est enregistré en cas de problème lié au choc dans les 24h.

Si la blessure est jugée importante

1. Alerter les services d'urgence (**15 ou 18**), muni de la fiche sanitaire, puis contacter les parents.
2. A l'arrivée des secours, si les parents ne sont pas présents, c'est l'animateur (*) qui accompagne l'enfant jusqu'au centre hospitalier. Il reste avec lui jusqu'à l'arrivée des parents.
3. (*) **Prioritairement l'animateur qui a évalué la blessure sinon un animateur plus disponible pour accompagner l'enfant.**
4. Dès que la situation le permet, **PREVENIR** :
 - LODOLO Sandrine : 04.50.43.27.07 (Siège association) ou 06.03.32.75.75
 - GOURDIN Aude : 06.73.99.75.05
 - FAVRE Céline, Présidente 06.74.85.10.55
5. Remplir une déclaration d'accident décrivant les circonstances précises de l'accident et les procédures suivies, dater et signer et transmettre le **jour même** à la direction.

Conclusion

Un accueil de loisirs et périscolaire est un lieu de vacances, de loisirs, d'expérimentation pour les enfants. Nous nous devons donc de ne pas l'oublier.

Encadrer un centre de loisirs implique forcément un engagement dans plusieurs domaines :

- c'est s'engager moralement en adhérant au projet pédagogique,
- c'est s'engager intellectuellement pour parfaire ses connaissances de l'enfant,
- c'est s'engager également physiquement, être disponible.

Pour réellement former une équipe et donc travailler, nous nous devons d'être solidaires les uns et les autres et nous devons impérativement nous entraider.

Ce document présentant notre projet est un outil qui nous unit et par notre travail nous le ferons vivre.

